

# Quelles relations avec l'Eglise catholique romaine ?

Réflexion n°8

Novembre 2017

## Table des matières

Thèses récapitulatives.....	5
Introduction : Notre position jusqu'à aujourd'hui .....	10
I. La nécessité d'une clarification de la question de l'œcuménisme .....	11
1. Notre but : Une clarification selon la Bible de la question de l'œcuménisme .....	11
2. La division des chrétiens – un abandon de l'héritage de Jésus (Jean 17) .....	12
3. La division des chrétiens – un obstacle à la mission et à l'évangélisation.....	13
4. La division des chrétiens - un affaiblissement face aux discriminations et à la persécution des minorités chrétiennes dans le monde .....	14
5. La division des chrétiens – un scandale pour le monde .....	14
II. La nécessité d'une nouvelle approche vis-à-vis de l'Eglise catholique romaine	16
1. Une ecclésiologie catholique en progrès .....	16
2. Convictions communes aux chrétiens évangéliques et catholiques romains malgré les différences persistantes.....	20
III. Fondements bibliques pour les relations avec l'Eglise catholique .....	23
1. L'unité comme caractéristique essentielle de l'Eglise de Jésus-Christ .....	23
2. L'unité visible de l'Eglise de Jésus-Christ en tant que volonté du Dieu trinitaire.....	24
3. Les conditions selon la Bible d'une unité visible de l'Eglise .....	25
3.1 Unité dans la vérité .....	25
3.2 Unité dans l'amour.....	25
3.3 Unité et liberté .....	25
3.4 Compréhension commune de l'Eglise chrétienne et de son unité .....	26
IV. La compréhension que les catholiques ont d'eux-mêmes (ecclésiologie) .....	26
1. Une compréhension différente de l'Eglise .....	27
2. Une compréhension différente de l'unité .....	29
3. La compréhension catholique de l'unité et du retour dans le giron de l'Eglise catholique.....	29
V. Conséquences et recommandations pratiques .....	30
1. Collaboration dans l'unité et la différence selon la compréhension du RES .....	30
2. Développer et soigner les relations locales avec les catholiques.....	30
3. La primauté de l'unité spirituelle (intérieure) sur l'unité institutionnelle (extérieure)	31
4. Possibilités de collaborations .....	32

5. Appellation en cas d'apparitions publiques communes .....	34
Annexe I Les Eglises évangéliques et catholiques depuis le concile Vatican II.....	35
Annexe II Consultation internationale entre l'Eglise catholique et l'Alliance évangélique mondiale.....	39
Annexe III Congrégation pour la doctrine de la foi .....	49

« Ce qu'a apporté l'Eglise catholique au cours de son histoire à la culture de l'Europe et du monde entier ne peut guère être surévalué. (...) En effet, elle a fait preuve d'une puissance spirituelle sans égale et nous admirons encore aujourd'hui la façon dont elle lie les fondements de la catholicité, de la nécessité de l'appartenance à l'Eglise pour être sauvé, de la tolérance et de l'intolérance. Elle est un monde en soi... Elle sait comment maintenir son unité dans toutes ses diversités avec une force admirable. (...) Mais c'est justement aussi cette grandeur qui suscite de sérieuses réserves. Cette structure est-elle réellement encore l'Eglise du Christ ? Au lieu de montrer la voie vers Dieu, ne s'est-elle pas mise en travers du chemin ? N'a-t-elle pas bloqué le seul chemin qui mène au salut ? Mais personne n'a jamais pu bloquer le chemin qui mène à Dieu. Elle a encore la Bible et aussi longtemps qu'elle l'a, nous pouvons encore croire en elle comme sainte Eglise chrétienne. Car la Parole de Dieu ne retourne jamais à Lui sans effet (Esaïe 55,11), qu'elle soit prêchée chez nous ou dans une Eglise sœur. Nous avons la même confession de foi, nous prions le même Notre Père et nous avons bien des coutumes en commun. Cela nous unit et en ce qui nous concerne, nous voulons volontiers vivre en paix aux côtés de cette sœur dissemblable mais nous ne voulons rien nous laisser prendre de ce que nous avons reconnu comme Parole de Dieu. Ce n'est pas l'épithète catholique ou évangélique qui est important pour nous mais la Parole de Dieu. Nous ne voudrions, par ailleurs, jamais violer la foi d'un autre. Dieu ne veut pas d'un service forcé, il nous a tous donné une conscience. Mais nous pouvons et nous devons prier que notre Eglise sœur se reprenne et ne regarde à rien d'autre que la Parole de Dieu (1 Cor 2,2). »

(BONHOEFFER Dietrich, *Jugend und Studium. 1918-1927*, Werkausgabe (DBW) Band 9, Chr Kaiser Verlag, Gütersloh, pages 583 et suivantes – traduit de l'allemand)

La prise de position qui suit a été rédigée dans sa première version par le pasteur et docteur Werner Neuer (Professeur de théologie systématique, spécialisé en éthique, au séminaire St Chrischona) et le pasteur et docteur en théologie Jürg Buchegger-Müller (Pasteur principal de l'Eglise évangélique libre du Buchs SG). Elle a été retravaillée par le comité de la Schweizerische Evangelische Allianz (SEA) et adopté par ce dernier le 9 février 2017. Elle a ensuite été retravaillée et adaptée au contexte romand, sous la supervision de la Commission théologique du RES, puis mise en consultation auprès de la Conférence des présidents d'unions d'Eglises, de la Conférence des délégués de secteurs d'œuvres et de la Rencontre des présidents de sections locales. Elle a été adoptée par le Conseil du RES.

Traduction par Jean-Marc Bréchet. Relectures et adaptation romande par Michael Mutzner. Corrections par Catherine Meyer.

Quelles relations avec l'Église catholique romaine ?

## Position du Réseau évangélique suisse (RES)

### Thèses récapitulatives

Les thèses suivantes résument les arguments et les conclusions développés dans la présente prise de position.

- Une cohabitation marquée jusqu'à ce jour par une certaine ambivalence

*Pour beaucoup d'évangéliques, le concept même d'œcuménisme est miné. Ce qualificatif a fréquemment été assimilé au courant théologique porté par le « Conseil œcuménique des Eglises » à Genève (COE) et qui a souvent été le vecteur de points de vue marqués par une idéologie et une politique en contradiction avec notre compréhension de la Bible. A ce mot œcuménisme, nombreux sont ceux qui associent donc une ligne théologique qui manque de clarté biblique, ligne à laquelle le RES et ses membres ne pourraient pas s'associer. Le fait que ce concept soit aussi perçu comme étant le premier pas vers une unification des grandes religions a souvent renforcé l'idée que ce projet n'était pas conciliable avec une interprétation évangélique de la Bible. En revanche, le but profondément biblique consistant à vouloir vivre la réalité d'un « œcuménisme spirituel » de tous les chrétiens ne peut qu'être pleinement approuvé par le RES. C'est dans ce sens-là que sera compris le concept d'œcuménisme, lorsqu'il sera utilisé dans le présent document.*

*Le comportement que les évangéliques – et aussi en particulier le RES, ses Eglises et œuvres membres ainsi que ses fédérations cantonales et sections locales – choisissent d'adopter vis-à-vis de l'Eglise catholique a été marqué par une certaine ambivalence : d'un côté, il a toujours été clair que des différences confessionnelles fondamentales existent depuis le XVIème siècle entre les Eglises issues de la Réforme et l'Eglise catholique romaine malgré tous les efforts de rapprochement. D'un autre côté, il existe différents points de vue sur la forme actuelle que devrait prendre la relation entre les évangéliques (et donc, du RES et de ses membres) et l'Eglise catholique romaine. Alors que certains, se basant sur les différences toujours existantes, adoptent une attitude distante ou même de rejet de l'Eglise catholique romaine, d'autres, malgré les différences persistantes, pensent qu'une collaboration – au moins ponctuelle - est possible, voire nécessaire, compte tenu du témoignage commun à rendre de l'Évangile et compte tenu des commandements divins.*

*Cette ambivalence est renforcée par la diversité interne et les courants parfois contradictoires qui coexistent au sein même de l'Eglise catholique romaine. Lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau évangélique suisse et de la Schweizerische Evangelische Allianz le 20 mai 2017 à Berne, Thomas Schirrmacher, secrétaire général adjoint de l'Alliance évangélique mondiale (AEM) et président de la commission théologique de l'AEM a présenté l'état des contacts institutionnels en cours avec le Vatican. Selon lui, trois courants cohabitent actuellement dans le catholicisme : un courant traditionnel et conservateur, une aile libérale - en recul – et un courant dit « évangélique » en progression (et dans lequel on trouve notamment le mouvement du renouveau charismatique), qui met l'accent sur la mission et la piété personnelle – sans pour autant remettre en question des dogmes tels que celui de la mariologie. Le pape actuel s'inscrirait dans ce troisième courant.*

- *L'enseignement du Nouveau Testament nous oblige à rechercher l'unité des chrétiens*

*La division des chrétiens a des conséquences négatives :*

- *Un abandon de l'héritage de Jésus qui nous ordonne d'être un comme Christ et le Père sont un (Jean 17, 23 ; voir aussi Romains 12,4 ; Ephésiens 4,4)*
- *Un obstacle à la mission et à l'évangélisation (Matthieu 28,18-20; Jean 17,21; 13,35)*
- *Un affaiblissement face aux discriminations et persécutions subies par les minorités chrétiennes dans le monde (1 Corinthiens 12,24-26)*
- *Un scandale et un mauvais témoignage face au monde*

*Les conditions bibliques d'une unité visible des Eglises sont :*

- *Unité dans la vérité (Jean 14,6; 16,13, Galates 1)*
- *Unité dans l'amour (Jean 13,35; 17,20-23; 2 Corinthiens 5,14)*
- *Unité dans la liberté (2 Corinthiens 3,17)*

*(Plus de détails dans la partie I et dans la partie III)*

- *Malgré les différences, nous partageons d'importantes certitudes communes*

*Bien qu'il y ait encore d'importantes différences de doctrine entre l'Eglise catholique romaine et les Eglises évangéliques (en particulier les doctrines portant sur l'autorité du Pape, sur Marie, les Saints, l'Eglise et les sacrements), il y a, 500 ans après la Réforme, plusieurs raisons de redéfinir les relations avec l'Eglise catholique romaine.*

*L'Eglise catholique romaine a abandonné, lors du concile Vatican II (1962-1965), sa revendication d'être l'unique médiateur du salut. Plus récemment, dans la « Déclaration conjointe sur la Doctrine de la Justification » (entre l'Eglise catholique et la Fédération Luthérienne Mondiale, 1999) un accord a été trouvé, dans lequel est affirmé que c'est par le Christ seul que l'homme peut être justifié devant Dieu, par la grâce seule et par la foi seule. Ces développements ouvrent de nouvelles perspectives. Par ailleurs, sur les questions éthiques, les Eglises évangéliques et catholiques défendent souvent des positions très proches.*

*(Plus de détails dans la partie II)*

- *La vigueur de la collaboration dépend beaucoup de la situation locale et des chrétiens et Eglises concernés*

*Le pourquoi et le comment d'une collaboration entre, d'une part, une Eglise évangélique, une fédération cantonale ou une section locale du RES et, d'autre part, d'autres Eglises chrétiennes, dépendent beaucoup de la situation locale. Celle-ci peut être très différente selon le contexte. Deux attitudes nous semblent fondamentalement à éviter : une peur viscérale du rapprochement ou au contraire, l'exercice d'une pression pour le rapprochement, là où la situation n'est pas mûre pour un tel processus.*

*Malgré les impératifs du Nouveau Testament nous invitant à donner corps à l'unité déjà établie en Jésus-Christ et en dépit des éléments qui nous rapprochent, il ne faut jamais en venir à exer-*

*cer des pressions qui l'emporteraient sur les questions de conscience et les convictions personnelles, spirituelles et théologiques de chacun.*

*Une unité extérieure, visible et institutionnelle doit avant tout pouvoir s'appuyer sur une unité « intérieure », une unité « des cœurs », une unité dans l'Esprit Saint (unité spirituelle), sans quoi elle devient une simple manifestation extérieure d'une unité qui n'a pas de réalité vécue. L'action de l'Esprit Saint doit toujours avoir la priorité sur nos initiatives et institutions humaines. Ce qui est primordial, c'est que la paix du Christ qui offre l'unité et que l'Esprit de vérité qui donne la liberté règnent, afin que le Père soit glorifié. Mais l'unité spirituelle intérieure a aussi besoin d'espaces où il est possible de la vivre extérieurement et de la cultiver.*

*Sur un plan local, le RES recommande à ses membres de rechercher la collaboration et d'entretenir de bonnes relations avec toutes les Eglises chrétiennes. Des contacts personnels et un comportement aimable devraient aller de soi. Il est souhaitable de chercher à établir des relations de confiance et d'amour fraternel et de développer ces liens. La confiance et l'amour fraternel pourront alors se consolider dans une attitude de respect mutuel des différences, sachant que les points de frictions peuvent être assumés avec patience et humilité.*

*Quant à la question de savoir dans quelle mesure de telles relations peuvent induire une prière, des actions ou des projets communs, il appartient aux responsables locaux et aux fédérations d'Eglises, selon la situation à laquelle ils font face, d'en décider.*

*Les différences ecclésiologiques ont empêché jusqu'à présent une unité institutionnelle. Le degré d'unité requis pour une collaboration large entre évangéliques et catholiques ne se situe toutefois pas au même niveau que le degré d'unité qui devrait exister à l'intérieur d'une communauté locale ou d'une union d'Eglises et ne nécessite par conséquent pas le même niveau d'accord. Ce genre de collaboration n'implique pas non plus une reconnaissance automatique et mutuelle des Eglises impliquées.*

*(Plus de détails dans la partie IV)*

- *La collaboration en vue d'un « travail en commun » peut prendre divers aspects*

*a) Participation à des événements communs et à des institutions*

*Dans les endroits et régions où il existe des opportunités de prendre la parole publiquement dans un tournus avec d'autres Eglises (par exemple par une présence dans les médias locaux, lors d'événements, dans les EMS, etc.) il est souhaitable d'en faire usage de concert. Les Eglises catholiques, réformées et évangéliques devraient ici être en mesure de coopérer.*

*b) Témoignage commun dans la société et collaboration ponctuelle*

*On peut s'engager ensemble dans des actions humanitaires et sociales, locales ou régionales. Par exemple : distribution de repas, bourse aux vêtements, logements d'appoint, prévention et aide face aux addictions, conseils et assistance pour les familles et les femmes enceintes, travail dans les rues, aide aux séniors, soutien aux chômeurs, etc.*

*Les actions publiques (par exemple pour les chrétiens persécutés, distribution de Bibles, sensibilisation à des sujets éthiques) ont aussi un plus grand impact lorsque les chrétiens se présentent tous ensemble.*

*c) Recueils en commun, réunions de prières, cultes, Sainte-Cène*

*Faire l'expérience de la présence du Christ chez l'autre, dans des cadres privés, lors de prières, de cultes ou d'évènements publics, offre une occasion de se prendre les uns les autres au sérieux malgré toutes les différences et d'apprendre à s'apprécier. Il n'est plus là question de ne se concentrer que sur ce qui nous a séparés durant des siècles, mais au contraire, de mettre en avant ce que nous avons en commun, c'est-à-dire Jésus-Christ, le Dieu qui s'incarne. Une participation occasionnelle au culte / messe d'autres Eglises dans le cadre d'une solidarité familiale et de l'entretien de l'amitié devrait aussi être considérée comme normale.*

*Une participation commune à la Sainte Cène et à l'Eucharistie sont l'objet d'approches différentes parmi les membres du RES. La participation est laissée au libre jugement et à la conscience de chacun.*

#### *d) Evangélisation<sup>1</sup>*

*Le document Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux – Recommandations de conduite, cosigné en 2011 par le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le Conseil œcuménique des Eglises et l'Alliance évangélique mondiale, met en évidence le souci commun des Eglises pour la mission et représente une aide lors de discussions inter-Eglises au sujet de l'évangélisation.*

*Une évangélisation menée en commun nécessite d'avoir une compréhension et une proclamation commune de l'Évangile biblique.*

*Les chrétiens évangéliques regrettent parfois de ne pas trouver dans les proclamations catholiques le fait que le salut obtenu une fois pour toutes sur la croix en Jésus est suffisant, et que l'accès à celui-ci se fait par la foi seule, sans la nécessité d'aucun autre moyen de salut. A l'inverse, les chrétiens catholiques estiment parfois, sans remettre en cause la valeur de leur prédication, qu'il manque certains éléments aux évangéliques. Ils soulignent spécialement la nécessité de vivre l'Évangile dans le cadre sacramentel de l'Eglise (catholique) et de reconnaître l'autorité de son magistère.*

*Une évangélisation menée en commun sera donc difficile à envisager aussi longtemps que l'un considérera qu'il y a de sérieuses déficiences dans la compréhension que l'autre a de l'Évangile. Selon la situation locale, certaines formes d'évangélisation commune sont possibles si l'on se met d'accord sur certaines questions pratiques permettant à chacun de présenter son point de vue sur les grands thèmes de la foi. Cela peut être le cas par exemple dans le cadre de soirées de découverte de la foi chrétienne menées conjointement.*

- *Appellation en cas d'apparitions publiques communes*

*Pour certaines des unions d'Eglises, communautés locales, fédérations cantonales ou sections locales du RES, une collaboration régulière avec l'Eglise catholique romaine est déjà une réalité. Quelques sections locales en Suisse allemande ont pu être amenées à se poser la question d'un élargissement et d'un changement d'identité et d'appellation. Le Réseau évangélique suisse et la Schweizerische Evangelische Allianz recommandent de conserver l'identité et l'appellation actuelles.*

---

<sup>1</sup> Voir aussi les documents fruits du dialogue entre les institutions chrétiennes :

- Rapport sur le dialogue catholique/évangélique sur la mission 1977-1984, paragraphe 7.2 g)

- Le manifeste de Manille (mouvement de Lausanne), 1989, paragraphe 9

- Eglise, Evangélisation et les liens de la Koinonia, 2002, 2<sup>ème</sup> partie



- *La vocation du Réseau évangélique suisse consiste à offrir une plateforme commune aux unions d'Eglises, Eglises locales, œuvres, personnes, qui se reconnaissent dans une identité et une confession de foi évangélique. L'appellation « Réseau évangélique » rend visible cette partie du christianisme en Suisse romande.*
- *Là où une collaboration locale entre les différentes Eglises chrétiennes se vit, le RES recommande de rendre visible cette unité d'une autre manière. Une collaboration permanente ou ponctuelle peut être communiquée par une phrase telle que « organisé par le Réseau évangélique X et la paroisse catholique Y ».*

- **Sections locales : un statut d'invité**

- *Les sections locales du RES peuvent offrir la possibilité aux paroisses locales catholiques d'avoir un statut d'hôte au sein de la section, leur permettant ainsi de participer et de coopérer dans le cadre des rencontres de la section, des événements du Réseau évangélique ainsi que lors des échanges et dialogues. La même chose est aussi possible pour les paroisses réformées.*
- *Pour ce qui concerne les membres individuels, le Réseau évangélique suisse accueille les chrétiens de toutes confessions chrétiennes en mesure d'adhérer à ses documents de base.<sup>2</sup> Il en va autrement des membres collectifs, et en particulier des Eglises. En effet, ses statuts prévoient explicitement que seules « les paroisses ou Eglises de professants » peuvent devenir membres du RES. Au vu de l'identité et de la vocation du RES consistant à représenter les unions d'Eglises, Eglises, œuvres et personnes, qui se reconnaissent dans une identité et une confession de foi évangélique et à leur offrir une plateforme commune, et compte tenu du fait que dans ce contexte, le RES est aussi la fédération des unions d'Eglises évangéliques romandes, l'adhésion de paroisses réformées ou catholiques au RES (à l'échelle romande) ou dans le cadre de ses sections locales n'est pas envisageable.*

---

<sup>2</sup> Il se distingue en cela de sa consœur, la *Schweizerische Evangelische Allianz (SEA)*. S'il fallait comparer la situation romande et suisse allemande, on pourrait considérer que le RES a accueilli en son sein deux dynamiques, celle du mouvement d'unité évangélique (équivalent à la SEA) et celle d'une fédération des unions d'Eglises évangéliques (équivalent au VFG en Suisse allemande).

# Quelles relations avec l'Eglise catholique romaine ?

## Position du Réseau évangélique suisse (RES)

Introduction : Notre position jusqu'à aujourd'hui

### La position des évangéliques sur « l'œcuménisme » et la relation à l'Eglise catholique romaine reste mar- quée par une certaine ambivalence

Pour beaucoup d'évangéliques, la notion même d'*œcuménisme* garde une connotation très négative. Cette notion a été fréquemment assimilée au courant théologique porté par le « Conseil œcuménique des Eglises » à Genève (COE/WCC) et qui a souvent été le vecteur de points de vue marqués par une idéologie et une politique en contradiction avec notre compréhension de la Bible. A ce mot *œcuménisme*, nombreux sont ceux qui associent donc une ligne théologique qui manque de clarté biblique, ligne à laquelle le RES et ses membres ne pourraient pas s'associer. Le fait que ce concept soit aussi perçu comme étant le premier pas vers une unification des grandes religions, a souvent renforcé l'idée que ce projet n'était pas conciliable avec une interprétation évangélique de la Bible.

Le comportement que les évangéliques – et aussi en particulier le RES, ses Eglises et œuvres membres ainsi que ses fédérations cantonales et sections locales – choisissent d'adopter vis-à-vis de l'Eglise catholique a été marqué par une certaine ambivalence : d'un côté, il a toujours été clair que des différences confessionnelles fondamentales existent depuis le XVIème siècle entre les Eglises issues de la Réforme et l'Eglise catholique romaine malgré tous les efforts de rapprochement. D'un autre côté, il existe différents points de vue sur la forme actuelle que devrait prendre la relation entre les évangéliques (et donc, du RES et de ses membres) et l'Eglise catholique romaine. Alors que certains, se basant sur les différences toujours existantes, adoptent une attitude distante ou même de rejet de l'Eglise romaine, d'autres, malgré les différences persistantes, pensent qu'une collaboration – au moins ponctuelle - est possible, voir nécessaire, compte tenu du témoignage commun à rendre de l'Évangile et compte tenu des commandements divins.

*Cette ambivalence est renforcée par la diversité interne et les courants parfois contradictoires qui coexistent au sein même de l'Eglise catholique romaine. Lors de l'assemblée générale annuelle du Réseau évangélique suisse et de la Schweizerische Evangelische Allianz le 20 mai 2017 à Berne, Thomas Schirrmacher, secrétaire général adjoint de l'Alliance évangélique mondiale (AEM) et président de la commission théologique de l'AEM a présenté l'état des contacts institutionnels en cours avec le Vatican. Selon lui, trois courants cohabitent actuellement dans le catholicisme : un courant traditionnel et conservateur, une aile libérale - en recul – et un courant dit « évangélique » en progression (et dans lequel on trouve notamment le mouvement du renouveau charismatique), qui met l'accent sur la mission et la piété personnelle – sans pour autant remettre en question des dogmes tels que celui de la mariologie. Le pape actuel s'inscrirait dans ce troisième courant.*

Ce sont des évangéliques désireux de collaborer avec les catholiques qui se sont adressés à la *Schweizerische Evangelische Allianz* (SEA) il y a quelques années, leur demandant de clarifier la place que pouvait occuper une paroisse catholique au sein d'une section locale de la SEA. En effet, s'appuyant sur une bonne collaboration locale avec les autres Eglises chrétiennes, quelques sections en Suisse allemande – généralement déjà composées d'Eglises évangéliques et de paroisses réformées - se sont posées la question de savoir si une intégration d'une paroisse catholique était possible, à quelles conditions et avec quelles conséquences pour l'identité et l'appellation des sections locales. Il n'y a pas eu de demandes similaires en Suisse romande à ce jour.

Ces questions nécessitent une clarification biblique et théologique, afin de déterminer quels types de relations nous semblent acceptables et même souhaitables avec l'Eglise catholique romaine. Il s'agit aussi d'aborder concrètement la situation des sections locales du Réseau évangélique suisse (RES). Il ne s'agit pas de susciter des disputes et des divisions mais au contraire, d'aider à les surmonter en prenant comme feuille de route pour aujourd'hui la vérité annoncée par l'Ecriture sainte et en invitant chacun à se mettre en accord avec elle. Il met par ailleurs en évidence à la fois les progrès déjà accomplis sur ce « chemin vers l'autre », mais aussi les chantiers encore en cours. Malgré les différences qui sont décrites dans ce texte, nous ne voulons pas rester rivés sur nos différences mais reconnaître la responsabilité commune que nous avons en tant que chrétiens de Suisse. Il s'agira de montrer quelques principes de bases et non pas d'éclairer dans toute sa complexité la question de l'*œcuménisme* et de la relation avec l'Eglise catholique romaine.

## I. La nécessité d'une clarification de la question de l'*œcuménisme*

### 1. Notre but : Une clarification selon la Bible de la question de l'*œcuménisme*

En tant que chrétiens évangéliques, nous partons de l'idée que les Ecritures Saintes témoignent de la vérité révélée en Jésus-Christ avec suffisamment de clarté. Les réformateurs ont sans cesse souligné cette clarté de l'Ecriture (*claritas scripturae*) parce que le message de la Réforme – qui ne se trouvait pas dans la théologie de l'Eglise de l'époque – découlait de la Bible avec une clarté indiscutable. Ce message, c'est la justification des pécheurs par la grâce du Christ seule et par le seul moyen de la foi (*solus Christus, sola gratia, sola fide*). C'est aussi cette même clarté de l'Ecriture qui doit nous permettre d'avoir un jugement clair sur la question de l'*œcuménisme* et de la relation avec l'Eglise catholique romaine.

En ce qui concerne l'*œcuménisme*, il est à noter que la Bible n'a jamais comme but l'unification des diverses religions existantes mais souligne par contre l'unité de ceux qui croient en Christ (Jean 17,20-23, Ephésiens 4,1-6). Dans ce sens, on comprendra le concept d'*œcuménisme* (terme qui, dans la Grèce antique d'avant le christianisme, qualifiait le

monde habité dans son entièreté) non pas comme un projet d'unification des chrétiens avec les religions mondiales, mais uniquement comme l'unité de ceux qui croient au Christ et de leurs communautés, et qui constituent ensemble l'Eglise véritable et unique de Jésus-Christ. Ceci correspond aussi à la compréhension du concept d'*œcuménisme* par l'Eglise primitive qui, au plus tard lors du Premier Concile de Constantinople (381), décrit : « *ce qui, dans l'Eglise toute entière, est valable et universel...* »<sup>3</sup>. Plus récemment, dans le contexte de la création de l'Alliance évangélique mondiale à Londres en 1846, le terme d'*œcuménisme* émerge à nouveau pour décrire ce mouvement de rassemblement interdénominationnel des chrétiens (évangéliques).<sup>4</sup> Il faut donc comprendre par l'*œcuménisme* selon le sens biblique adopté par l'Eglise primitive déjà, tous les efforts consistant à conserver, développer et approfondir et - si elle est menacée - protéger l'unité de ceux qui croient en Jésus-Christ et de leurs communautés, unité acquise par le Christ et offerte par le Saint Esprit. Ce but, profondément biblique d'un « *œcuménisme spirituel* » dans le sens d'un effort pour la conservation et la mise en pratique de l'unité donnée par Jésus à son Eglise, ne peut être que pleinement approuvé par le RES. Il comprend donc le concept d'*œcuménisme* comme l'effort en faveur de l'unité de tous ceux qui croient à Christ et utilisera ce terme avec cette signification-là dans cette prise de position. La compréhension catholique romaine de l'*œcuménisme* sera traitée dans la partie IV.

## 2. La division des chrétiens – un abandon de l'héritage de Jésus (Jean 17)

Dans la prière sacerdotale adressée au Père, Jésus a voulu laisser comme héritage « *que mes disciples soient un comme nous sommes un, toi en moi et moi en toi* » (v 23). Jésus voit donc dans l'unité parfaite entre le Père et lui-même, le modèle sur lequel nous orienter pour ce qui concerne l'unité entre chrétiens – une parfaite unité en vérité et en amour, en connaissance et en volonté, en essence et en action ! Et même, lorsqu'en tant que chrétiens, nous ne pouvons qu'imparfaitement respecter cette norme qu'est l'unité du Père du Fils et de l'Esprit Saint dans notre vie terrestre à cause de notre état de pécheur, nous devons et nous pouvons constater avec regrets que nous nous en sommes terriblement éloignés, vu les nombreuses divisions qui ont marqué notre histoire. Nous ne pouvons que déplorer cet état de séparation des chrétiens, des Eglises et des confessions, vu que bien souvent nous ne pouvons même pas nous retrouver autour de la table du Seigneur, que nous nous distinguons par des enseignements différents et que nous sommes parfois en concurrence, voir dans une confrontation dénuée de l'amour qui devrait caractériser chacune de nos dé-

<sup>3</sup> NEUNER Peter, *Ökumenische Theologie*, Darmstadt, 1997

<sup>4</sup> ENCREVÉ André, *Protestants français au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle : les réformés de 1848 à 1870*, Labor et Fides, 1986, p. 153

LINDEMANN Gerhard, *Die Geschichte der Evangelischen Allianz im Zeitalter des Liberalismus (1846–1879)*, Reihe Theologie, Forschung und Wissenschaft 24, Münster ua.: LIT Verlag, 2011. Lindemann rappelle par ailleurs que cet « *œcuménisme* » évangélique s'opposait à l'époque à deux « ennemis » commun : le socialisme et... le catholicisme (!).

marches. Aux divisions extérieures entre les Eglises s'ajoutent malheureusement parfois aussi les divisions à l'intérieur des Eglises et des communautés.

Que pouvons-nous faire si nous désirons vivre ce que Jésus nous a ordonné, et qui reste encore entièrement valable pour aujourd'hui et pour l'éternité ? Nous ne pouvons certainement pas, en tant que chrétiens évangéliques, ignorer ou mettre de côté ces divisions à l'échelle mondiale, car elles sont le fruit d'une histoire séculaire de divisions, que finalement seul Dieu peut surmonter par la toute-puissance de son Esprit. Se rapprocher de l'unité voulue par Dieu ne sera possible que si nous nous humilions, reconnaissons nos échecs et nous en détournons. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas accepter la situation présente et simplement passer à la suite de l'ordre du jour ! Cette situation de séparation doit nous attrister profondément et nous préparer afin que nous demandions l'œuvre réparatrice de « l'Esprit de vérité » (Jean 15,26 ; 16,13), afin qu'il crée cette unité dans la vérité (Jean 16,3) et l'amour (Jean 13,33) que nous, les humains, sommes incapables de produire sans l'aide de Dieu. Un vrai *œcuménisme* au sens biblique du terme ne peut avoir lieu que lorsque nous cessons d'essayer de le produire par nos propres moyens et qu'au contraire, nous nous ouvrons par la prière et par notre service à l'œuvre d'unification du Saint Esprit. Nous avons besoin pour cela des indications claires des Ecritures Saintes qui seules peuvent nous éclairer sur la volonté du Dieu trinitaire. Au vu de tout cela, toutes les initiatives locales, nationales ou internationales consistant à susciter des échanges entre confessions chrétiennes et dénominations concernant leur interprétation de la Bible et leur compréhension de la foi chrétienne sont à saluer et à favoriser.

### 3. La division des chrétiens – un obstacle à la mission et à l'évangélisation

Jésus-Christ a donné le mandat missionnaire aux apôtres et à l'Eglise de faire de toutes les nations des disciples (Matthieu 28,18-20). Cette mission est loin d'être accomplie ! Il ne doit pas nous être indifférent que, malgré des efforts missionnaires considérables durant les deux millénaires passés, une partie conséquente de l'humanité ne connaît toujours pas l'Évangile salvateur de Jésus-Christ. La division de la chrétienté s'est toujours révélée comme un obstacle majeur à la diffusion de l'Évangile. L'Évangile de la vérité et de l'amour révélés en Jésus perd toute crédibilité aux yeux des incroyants lorsque les chrétiens ne sont pas unis dans le témoignage rendu à la vérité biblique et qu'ils prennent des chemins séparés plutôt que d'annoncer ensemble la Bonne Nouvelle, étant unis dans l'amour du Christ conformément à sa volonté. Dans la prière sacerdotale, Jésus lie expressément le but « *que le monde croie* » avec l'unité de l'Eglise (Jean 17,21 ; voir Jean 13,35) ! Que cela nous plaise ou non : la crédibilité de la mission et de l'évangélisation dépend essentiellement, selon les mots de Jésus, de l'unité du peuple de Dieu. C'est aussi une raison de ne pas s'accommoder de cette situation d'unité rompue.

#### 4. La division des chrétiens - un affaiblissement face aux discriminations et à la persécution des minorités chrétiennes dans le monde

La persécution et la discrimination des chrétiens ont augmenté considérablement dans les dernières années à l'échelle mondiale. Les chrétiens sont le groupe qui connaît le plus grand nombre de persécutions dans le monde. Dans ce contexte, les divisions existantes parmi les chrétiens sont un obstacle majeur et un affaiblissement face à l'adversité. L'apôtre Paul nous avertit : « *Lorsqu'un membre souffre, tous souffrent avec lui* » (1 Cor 12,26). Lorsque les chrétiens souffrent nous sommes tenus d'observer une solidarité mondiale, même si les chrétiens qui souffrent n'appartiennent pas à notre Eglise ou à notre confession. Les séparations existantes entre Eglises ne doivent amoindrir d'aucune façon le devoir de solidarité. Pour le cardinal Koch, s'il n'y a pas d'alternative à l'œcuménisme, « *c'est d'autant plus vrai, (...) aujourd'hui, où les persécutions de chrétiens sont plus nombreuses qu'au cours des premiers siècles (...). Le martyr est aujourd'hui œcuménique, et on doit parler d'un véritable œcuménisme des martyrs* »<sup>5</sup>. La souffrance vécue pour le Christ devrait donc être une impulsion à l'œcuménisme pour soutenir les frères et les sœurs par la prière, par une aide diaconale et politique et pour appeler au respect de la liberté religieuse pour tous.

#### 5. La division des chrétiens – un scandale pour le monde

La double revendication des chrétiens qu'en Jésus-Christ, Dieu, dans son amour, s'est fait homme et que l'Eglise fondée par Jésus est la continuité de la manifestation de cet amour, perd beaucoup de sa crédibilité face à nos divisions. Ces dernières sont un scandale et un obstacle pour les non-croyants. Comment les chrétiens peuvent-ils prétendre à la vérité qui seule libère et appeler le reste de l'humanité à la conversion alors qu'ils sont eux-mêmes tellement divisés dans leurs relations et sur d'importantes questions théologiques ou éthiques ? Le cardinal Walter Kasper a remarqué justement que : « *Par nos divisions, nous avons obscurci la lumière de Jésus-Christ pour beaucoup d'hommes, et nous leur avons rendu difficile de prendre au sérieux tout ce qui a à voir avec Lui.* »<sup>6</sup>. Par conséquent, il est d'autant plus important et urgent que les chrétiens, par leurs paroles, leurs attitudes, leurs actes d'amour et la prière les uns pour les autres, annoncent tous ensemble que, malgré des différences de doctrine, ils sont profondément un dans leur foi en Jésus-Christ et que - pour autant que ce ne soit pas encore le cas - en communion dans la vérité biblique, ils aspirent à une pleine communion fraternelle. Un tel œcuménisme « spirituel » de ceux qui croient en Christ ne restera pas sans fruits, car il bénéficie des promesses et de la bénédiction de Dieu. Il ne pourra pas mettre de côté la blessure existante de la division en un instant, mais mon-

---

<sup>5</sup> Cardinal Kurt KOCH *50 ans après Vatican II : Les défis de l'œcuménisme aujourd'hui*, conférence donnée le 6 décembre 2016 à l'occasion d'une journée œcuménique organisée par l'Union des Eglises protestantes d'Alsace et de Lorraine (Uepal) et le diocèse de Strasbourg

<sup>6</sup> Cardinal Walter KASPER, *La lumière du Christ et l'Eglise*, message donné lors de la troisième assemblée européenne œcuménique à Sibiu, 2007, 2.

trer clairement au monde incroyant que nous nous employons, nous les chrétiens, à la surmonter dans la vérité et l'amour.

## II. La nécessité d'une nouvelle approche vis-à-vis de l'Eglise catholique romaine

Bien qu'il y ait encore d'importantes différences de doctrine entre l'Eglise catholique romaine et les Eglises évangéliques (en particulier les doctrines portant sur l'autorité du Pape, sur Marie, les Saints, l'Eglise et les sacrements), il y a, 500 ans après la Réforme, plusieurs raisons de redéfinir les relations avec l'Eglise romaine. Ce faisant nous ne voulons pas écarter les divers points de désaccord mais mettre en lumière des développements nouveaux. Les trois points qui suivent souligneront cela.

### 1. Une ecclésiologie catholique en progrès

L'Eglise catholique a développé une ouverture fondamentale et nouvelle vers une *unité spirituelle* qui est à saluer dans une optique biblique. Sans vouloir être exhaustif on peut citer les éléments suivants :

- Le tournant le plus important pour l'Eglise catholique a été le concile de Vatican II (1962 – 1965). Ce concile, auquel des observateurs et conseillers évangéliques avaient été invités pour la première fois, visait un renouveau spirituel de l'Eglise catholique romaine et a ouvert un processus profond de réforme qui a pris en compte un grand nombre des conflits entre la tradition catholique et la Bible et qui a changé de façon fondamentale les relations avec les Eglises de la Réforme : en effet, le fait que l'Eglise catholique ne considère plus les relations des catholiques avec les chrétiens non catholiques principalement sous l'aspect de la séparation mais au contraire du point de vue de la communion fraternelle a été une vraie percée.<sup>7</sup> L'Eglise catholique a souligné ce point en affirmant qu'elle « *les entoure de respect fraternel et de charité* ». <sup>8</sup> Ce qu'il faut particulièrement souligner, c'est que l'Eglise catholique, dans ce décret, a abandonné la prétention longtemps conservée d'être le seul médiateur du salut pour désormais déclarer explicitement que les Eglises et communautés qui étaient séparées d'elle « *ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut* ». « *L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut...* ». Toutefois ce même décret précise que cette « *vertu dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise catholique* ». <sup>9</sup> Pour les martyres chrétiens membres d'Eglises séparées de Rome, le concile a souligné qu'il était « *juste et salutaire de reconnaître les richesses du Christ et sa puissance agissante dans la vie de ceux qui témoignent pour le Christ parfois jusqu'à l'effusion du sang* ». Un temps fort du concile a par ailleurs été la reconnaissance par l'Eglise catholique qu'elle avait aussi péché contre

<sup>7</sup> SUBILIA Vittorio, *Le nouveau visage du catholicisme. Une appréciation réformée du concile Vatican II*, collection œcuménique n°6, Genève, Labor et Fides, 1968

<sup>8</sup> Décret *Unitatis redintegratio* sur l'œcuménisme (1964) Nr. 3.

Voir aussi : La somme dogmatique *Lumen gentium*, le décret sur les Eglises orientales *Orientalium Ecclesiarum*, les encycliques *Ecclesiam suam* (1964, du Pape Paul VI.) et *Ut unum sint* (1995, du pape Jean-Paul II).

<sup>9</sup> De même sur la compréhension de l'œcuménisme et l'unité catholique, voir la partie IV.



l'unité voulue par Dieu et la demande de pardon qui en a découlé « *Par une humble prière, nous devons donc demander pardon à Dieu et aux frères séparés, de même que nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.* » A cause de ce triste état de séparation, l'Eglise catholique encourage finalement à entrer dans une forme d'unité spirituelle qui se concrétise à travers la « *conversion des cœurs,* » dans la « *sainteté de vie* » et dans la prière pour l'unité des chrétiens.

- Entrer ici dans les détails du processus de réforme et de renouveau biblique déclenché par le concile Vatican II nous mènerait trop loin. Ceci a été décrit ailleurs de manière compétente.<sup>10</sup> Signalons simplement que l'on remarque que depuis Vatican II, l'Eglise catholique s'est davantage engagée dans le « mouvement œcuménique » comme cela est recommandé dans le décret sur l'œcuménisme (1964), initiant aussi toute une série de dialogues théologiques avec d'autres Eglises chrétiennes. C'est dans ce contexte que l'Eglise catholique a créé le Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens dès 1960.<sup>11</sup> L'Eglise catholique a affirmé dans son décret sur l'œcuménisme vouloir désormais « *éliminer les paroles, les jugements et les actes qui ne correspondent ni en justice ni en vérité à la situation des frères séparés et contribuent ainsi à rendre plus difficiles les relations avec eux. Ensuite, au cours de réunions de chrétiens de diverses Eglises ou communautés, organisées dans un esprit religieux, le « dialogue » mené par des experts bien informés, où chacun explique plus à fond la doctrine de sa communauté et montre de façon claire ce qui la caractérise. Par ce dialogue, tous acquièrent une connaissance plus conforme à la vérité, en même temps qu'une estime plus juste de l'enseignement et de la vie de chaque communauté. De la même manière, ces communautés viennent à collaborer plus largement à toutes sortes d'entreprises qui, répondant aux exigences de toute conscience chrétienne, contribuent au bien commun. On peut aussi, là où c'est permis, se réunir pour une prière unanime. Enfin tous examinent leur fidélité à la volonté du Christ par rapport à l'Eglise, et entreprennent, comme il le faut, un effort soutenu de rénovation et de réforme.* »<sup>12</sup> – L'Alliance Evangélique Mondiale s'est elle

<sup>10</sup> Pour y voir plus clair, on lira avec intérêt NISUS Alain, "Le catholicisme serait mieux compris s'il était appréhendé comme un organisme vivant dans l'histoire", *Fac-Reflexion* n° 51-52, 2000.

Alain Nisus est un théologien évangélique et l'auteur d'une thèse sur l'œuvre du Cardinal Yves Congar, défendue à l'institut catholique de Paris. Cette thèse a été publiée par les éditions catholiques du CERF aux Collection Cogitatio Fidei - N° 282, (512 pages - avril 2012). Cette thèse fait l'objet d'un dialogue œcuménique dans lequel la pensée du Cardinal Yves Congar est interrogée à partir de la tradition des Eglises de professants. Dans un premier temps, l'étude présente l'évolution de Congar et sa contribution au sujet, en particulier l'état de sa réflexion avant le concile Vatican II. Elle aborde ensuite l'œuvre postérieure à Vatican II lorsque Congar se tourne résolument vers la pneumatologie, ce qui le conduit à élargir sa vision, et élabore une « *ecclésiologie pneumatologique* » qui comprendra et articulera autrement les dimensions communautaires et institutionnelles de l'Eglise. Enfin, la thèse arrive à la conclusion selon laquelle l'Esprit-Saint constituerait l'Eglise par l'œuvre de régénération des croyants et par les interactions ecclésiales confessantes.

<sup>11</sup> Voir aussi PESCH Otto H., *Das Zweite Vatikanische Konzil, Vorgeschichte – Verlauf – Ergebnisse – Nachgeschichte*, Würzburg 1993, p. 68ss.

<sup>12</sup> Décret *Unitatis redintegratio* sur l'œcuménisme (1964) Nr. 4. – Le dialogue officiel mené par l'Eglise catholique est documenté ici

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/pontifical\\_councils/chrstuni/index.htm](http://www.vatican.va/roman_curia/pontifical_councils/chrstuni/index.htm)

aussi depuis longtemps impliquée dans un dialogue avec l'Église catholique. L'annexe I décrit succinctement les étapes les plus importantes de ce processus et les résultats. Il est regrettable que la portée de ces changements au sein de l'Église catholique reste souvent méconnue par de nombreux chrétiens évangéliques.

- Depuis les années 1960', de nombreuses discussions ont été conduites avec les Églises évangéliques au sujet des différences de doctrine. Celles-ci ont permis de lever des malentendus et de mieux se comprendre.<sup>13</sup> Sur certains points autrefois source de division, l'on a pu constater que l'on s'est considérablement rapproché depuis la Réforme.<sup>14</sup> Mais ces discussions ont aussi confirmé que d'importantes différences existent toujours. Dans l'ensemble, il est apparu que, malgré la séparation, ce qu'il y a en commun entre les Églises évangéliques et l'Église catholique romaine est bien plus important que ce que l'on pourrait parfois penser. C'est ainsi qu'après cinq décades de dialogues intenses, le Cardinal Koch a osé la conclusion suivante : « *C'est avec joie et reconnaissance que nous pouvons constater une compréhension fondamentalement identique de l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ, une foi commune confessée, une conviction fondamentale commune sur la Trinité et l'œuvre de salut des personnes de la Trinité* ». « *Ce consensus fondamental sur la Trinité et sur Jésus-Christ le fils de Dieu fait chair, notre Seigneur et Sauveur nous force de constater : Ce que nous avons en commun en fait de Foi est... bien plus que ce qui nous divise.* »<sup>15</sup>
- Le fruit le plus remarquable de ces entretiens doctrinaux, à ce jour, est la *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification*, fruit du dialogue entre l'Église catholique et la Fédération Luthérienne Mondiale et publié à l'occasion du jour de la Réforme en 1999. Elle est le résultat du dialogue luthéro-catholique mené depuis les années 1970. On y affirme explicitement avoir trouvé « *un consensus sur des vérités fondamentales de la doctrine de la justification à la lumière duquel les condamnations doctrinales correspondantes du XVI<sup>e</sup> siècle ne concernent plus aujourd'hui le partenaire.* »<sup>16</sup> Dans cette Déclaration, l'Église catholique a reconnu pour la première fois les bases de la doctrine de la justification formulées lors de la Réforme et a confirmé que l'homme était déclaré juste par Dieu en Christ seul,

<sup>13</sup> Par exemple la justification par la foi seule avancé par les protestants a souvent été comprise, du côté catholique, comme minimisant l'importance des *actes* d'amour découlant de la foi chrétienne.

<sup>14</sup> Voir à ce sujet l'étude complète de LEHMANN Karl et PANNENBER Wolfhart. (Ed.) « *Studie: Lehrurteilungen – kirchentrennend?* », Bd.1 *Rechtfertigung, Sakramente und Amt im Zeitalter der Reformation und heute*, Freiburg/Göttingen, 1987.

Voir aussi Cardinal Kurt KOCH *50 ans après Vatican II : Les défis de l'œcuménisme aujourd'hui*, conférence donnée le 6 décembre 2016 à l'occasion d'une journée œcuménique organisée par l'Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine (Uepal) et le diocèse de Strasbourg.

Construite en quatre parties – « Voir le passé avec gratitude et l'avenir avec espérance réaliste », « Surmonter les grandes divisions de l'Église », « Récentes évolutions dans la situation œcuménique », « Œcuménisme des martyrs comme urgence existentielle » les interventions du Cardinal Koch réaffirment l'importance de l'œcuménisme aujourd'hui.

<sup>15</sup> Cardinal Walter KASPER, *Die Früchte ernten. Grundlagen christlichen Glaubens im ökumenischen Dialog*, Paderborn/Leipzig, 2011, p. 39.

<sup>16</sup> *Déclaration conjointe sur la doctrine de la justification*, §13.

par la grâce seule et par la foi seule (déclaré explicitement en commun dans l'annexe 2C).<sup>17</sup> C'est un fait tout à fait remarquable car la préoccupation centrale de la Réforme a ainsi obtenu une certaine reconnaissance par l'Église catholique<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Voir §§16 et 18 (*solus Christus*), §§15, 19, 22 (*sola gratia*), §26 présenté du point de vue luthérien, puis dans l'annexe 2C comme position commune sur « la justification par la grâce seule (§§15 et 16), par la foi seule l'homme est justifié « indépendamment des œuvres » (Romains 3,18; Cf. §25). » (*sola fide*).

<sup>18</sup> Il reste bien sûr des nuances de compréhension différentes sur la doctrine de la justification. On le voit par exemple à la lecture comparative d'un théologien catholique tel que Bernard SESBOÛÉ, *Jésus-Christ l'unique médiateur, essais sur la rédemption et le salut*, éditions Desclée, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 2003, 400 pages et d'un théologien évangélique tel que John STOTT, *La Croix de Jésus-Christ*, édition EBV, Bâle, 1988, 339 pages.

Selon Seboué, Dieu vient d'abord nous sauver et pour cela il nous donne une grâce, celle d'un médiateur. Un médiateur qui meurt, par solidarité, sur la croix pour nous et notre salut. Un médiateur, Christ, qui "sépare non pas le juste du coupable, mais le péché du pécheur (...) qui rend justice à l'homme devenu dans et par le Christ le vainqueur de celui qui l'avait vaincu (...) Il s'est offert une fois pour toutes en victime, transformant par son amour en don de lui-même le geste criminel de ses bourreaux". Christ fait le premier pas, en tant que médiateur solidaire, vers l'homme en offrant sa vie pour le sauver. Enfin, cette « médiation du Christ agit sur nous comme une conversion, une mutation ascendante et montante qui nous ramène au Père, comme une seule famille en un seul corps. L'inclusion de l'homme dans le Christ. D'une part, le mouvement original de la solidarité assumée par le médiateur nous met en état de solidarité divine. Le mystère pascal de mort et de résurrection est un acte divin : il a de ce fait une valeur absolue et donc universelle (...) Il est capable de nous atteindre tous en raison de la toute-puissance divine qui, de son côté a déjà établi dans le Christ un lien de communion avec nous. Mais ce premier aspect de la médiation est inséparable du second, de la solidarité humaine que le Christ fonde entre lui et nous et qui nous permet d'avoir part à la solidarité divine. » L'auteur conclut (page 388) en disant que Jésus Christ est un, à la fois le Dieu réconciliateur et l'homme réconcilié. "En lui la réconciliation de l'homme et son être réconcilié avec Dieu sont devenus un seul et même événement".

Pour un théologien évangélique tel que Stott qui reprend la théologie de Luther et sa théorie de la justice imputée, ce n'est pas un acte de *solidarité* mais bien de *substitution* qui est accompli sur la croix. L'accent est d'abord mis sur les textes qui parlent de la mort du Christ comme d'un sacrifice. Ensuite, à l'instar de Luther dont les yeux s'ouvrirent enfin sur le véritable sens du mot justice dans son contexte biblique, justice imputée à l'injustice, justice donnée, justice reçue et non justice acquise par les forces humaines, cette justice repose sur celle d'un autre, parfaite, qui lui est imputée, donnée, gratuitement ! Un cadeau immérité ! C'est ainsi que nous comprenons le mot "substitution". Jésus est mort à notre place. Mourir à la place de quelqu'un, c'est subir le châtement de la peine capitale que celui-ci aurait dû subir parce qu'il a bafoué la loi divine et mérite donc la mort, car Dieu l'a décrété ainsi. Calvin, théologien, mais également homme de loi, utilise le mieux toute la rhétorique judiciaire pour expliquer notre état désespéré de condamné à mort devant Dieu. Jésus prend notre place, non pas comme un médiateur qui chercherait à établir une médiation entre les hommes et Dieu, mais comme un homme sans péché qui prend notre place à la croix, exécuté judiciairement. Il y a eu un procès ; il a été déclaré coupable, puisque portant notre péché, et condamné à être exécuté. Le sacrifice substitutif du Christ est central dans l'œuvre de Luther. Et le caractère judiciaire de ce sacrifice est central pour Calvin.

Henri Blocher explique que cette différence vient d'un « diagnostic » différent, qui explique que pour les catholiques, l'incarnation est au centre de l'œuvre de Christ, tandis que pour les évangéliques, c'est son œuvre expiatoire qui est centrale : « Pour la théologie catholique, si je simplifie, le problème est la distance entre le ciel et la terre, Dieu et la chair humaine. C'est un problème métaphysique. Je pense que les influences platoniciennes ont joué un grand rôle dans la confection de ce diagnostic. Dans la perspective évangélique le problème n'est pas celui de la corporalité de l'homme, mais de la faute de l'usage de la liberté dans l'histoire qui entraîne culpabilité devant Dieu. Cette faute est réparée par un acte d'expiation défini.

Cette différence sur le diagnostic du problème s'accompagne aussi de la différence qu'on a souvent observée quant au jugement porté sur le monde et ses affaires. Dans la mesure où il s'agit d'une bassesse créaturelle mais qui est vivifiée et élevée par l'introduction du divin la chair par l'incarnation, il est pos-

- Un autre exemple du rapprochement de l'Église catholique de la théologie biblique-réformée sont les trois livres sur Jésus du Pape Benoît XVI. Beaucoup de lecteurs évangéliques et un bon nombre de critiques littéraires ont reconnu l'effort du Pape de donner une représentation authentiquement néotestamentaire de Jésus au point que sa compréhension de Jésus – et ainsi de la personne au centre de notre foi – pouvait être acceptée par toutes les Églises chrétiennes.

On pourrait continuer en donnant de nombreux autres exemples (également sur le plan personnel et paroissial) pour montrer jusqu'à quel point l'Église catholique s'est appropriée durant les dernières décennies, théologiquement et spirituellement certaines des préoccupations des réformateurs<sup>19</sup> et s'est distancée de certains développements non bibliques du passé.<sup>20</sup> Au vu de ces développements, on peut affirmer que l'Église catholique actuelle ne peut plus être confondue avec l'Église catholique de la contre-Réforme du 16<sup>ème</sup> siècle qui a combattu avec des moyens théologiques et parfois militaires le mouvement de la Réforme et l'a traité d'hérésie. Elle ne peut pas non plus être mise sur le même pied que l'Église catholique romaine de la première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle, avant le concile Vatican II. Cela ne veut pas dire pour autant qu'une réconciliation à grande échelle ait déjà eu lieu. Mais il faudrait tout de même que la relation entre les Églises évangéliques et l'Église catholique romaine, qui a été marquée dans le passé par le rejet et la distance, vu l'ouverture progressive de cette Église, soit maintenant empreinte – chaque fois que c'est théologiquement et relationnellement possible – d'un esprit de coopération.

## 2. Convictions communes aux chrétiens évangéliques et catholiques romains malgré les différences persistantes

Les évangéliques et l'Église catholique se retrouvent sur le fait de considérer la Bible comme la Parole de Dieu.<sup>21</sup> Ceci les conduit à partager un certain nombre de convictions,

---

*sible d'apprécier ce qui se fait dans le monde en souhaitant la surélévation avec une logique graduelle. Il s'agit de s'élever par degrés.* » Interview donnée le 17 octobre 2008 à Paris pour le site Dieu-et-moi.com

Dans la perspective évangélique, nous dénonçons comme une hostilité à Dieu les formations issues de la liberté humaine et de son exercice. Nous avons donc un avis plus négatif sur le monde comme culture. On exige une conversion plutôt qu'une élévation graduelle. »

<sup>19</sup> Un bel exemple : la croissance d'une louange commune à Dieu est par ex. visible dans le fait que les livres de chants catholiques allemands et suisses contiennent de nombreux chorals protestants, si bien qu'il appartient à la normalité catholique de chanter des cantiques de Martin Luther, Paul Gerhardt ou Jochen Klepper.

<sup>20</sup> Jean-Paul II a souvent reconnu publiquement les péchés de son Église et demandé pardon : Cela a été particulièrement le cas le 12 mars 2000 lors d'une messe solennelle dans la basilique Saint Pierre pour l'ouverture spirituelle du troisième millénaire, lorsque le Pape a demandé pardon pour les péchés des chrétiens commis durant les deux millénaires précédents (croyants catholiques compris). C'est aussi le cas pour François qui a exprimé des demandes de pardon, par exemple à l'Église vaudoise (22 juin 2015) ou encore aux pentecôtistes persécutés par les catholiques à l'époque de Mussolini (28 juillet 2014).

<sup>21</sup> Tous les théologiens reconnaissent à la Bible une certaine autorité, mais tous ne sont pas d'accord sur la nature de cette autorité. Pour certains d'entre eux (courant libéral), la Bible est simplement un document humain, qui provient du peuple de Dieu, un résumé de la vie de ce peuple et de ses expé-

notamment sur des questions de société, là où des fossés se sont creusés avec un protestantisme libéral. Par conséquent, sur les questions éthiques et dans certains cas sur des questions doctrinales, évangéliques et catholiques se sentent parfois davantage en phase. Les rapprochements théologiques sont indiscutables et se sont reflétés ces dernières années dans certaines publications.<sup>22</sup> Ce rapprochement sur le fond s'accompagne également d'un rapprochement relationnel. Du côté catholique le Pape François, mais aussi son prédécesseur Benoît XVI et le Cardinal Kasper ont renforcé et affermi cette tendance. Récemment, le pape François a officiellement demandé pardon aux Eglises pentecôtistes pour les péchés passés de l'Eglise catholique commis contre eux et ainsi, selon les paroles de Monsignore Gomez, représentant du conseil papal pour la promotion de l'unité des chrétiens, ouvert un nouveau chapitre dans les relations de l'Eglise catholique romaine et du mouvement évangélique.<sup>23</sup>

L'Alliance Evangélique Mondiale a également tenu compte de ce rapprochement décrit plus haut, comme le montrent les discussions et consultations menées, décrites dans l'annexe I. Le dernier processus de consultation a débuté en 2009 et aboutira sur un document commun traitant de la compréhension du rapport entre les Ecritures et la tradition. Il y sera question du rôle de l'Eglise dans le processus du salut. On y mettra en évidence ce qu'il y a de commun dans les confessions évangéliques et catholiques, sans ignorer pour autant les différences théologiques et celles ayant trait au vécu de la piété personnelle.

Les différences théologiques importantes qui demeurent sont bien connues et concernent notamment la sotériologie,<sup>24</sup> le rôle du pape, la mariologie, le culte des saints, la doctrine de

---

riences religieuses. Ce serait une erreur de penser que la Bible, à strictement parler, est la Parole de Dieu. Elle est, au mieux, un témoignage humain rendu à la révélation, à la Parole de Dieu qui est le Christ. Autrement dit, la Bible ne possède pas le statut de révélation ou de Parole de Dieu. La révélation est au-delà de l'écriture. Elle est contenue dans la tradition de l'Eglise également. La Bible est un témoin de la révélation, mais faillible, et donc sujet à la critique.

Pour d'autres, la Bible est réellement la Parole de Dieu qui s'adresse à l'homme. Cette question est fondamentale pour la définition de notre Foi évangélique. Car elle porte sur la véracité de la Bible. Finalement, la conception que l'on a de la nature de l'écriture déterminera notre façon de l'interpréter. En tant qu'évangéliques, nous gardons la conception de l'Eglise ancienne, qui a toujours considéré la Bible comme provenant de Dieu seul, et donc comme étant revêtue de l'autorité-infaillibilité de Dieu lui-même. Nous parlons donc de l'inhérence et de l'infaillibilité de la Bible. Les textes de la Bible proviennent donc de l'inspiration. Par conséquent, ils sont la Parole de Dieu, dignes de confiance - même s'ils sont contenus dans la parole des hommes. Dieu est l'Auteur premier de l'Écriture. Même si ce sont des hommes qui ont écrit la Bible, avec leurs acquis culturels, leurs caractères et leurs tempéraments. C'est l'humanité de l'Écriture : pleinement divine, mais pleinement humaine aussi.

L'Eglise catholique reconnaît également la Bible comme Parole de Dieu. Contrairement aux évangéliques, elle accorde toutefois un statut similaire à la « Sainte Tradition », c'est à dire la « Parole de Dieu » confiée aux apôtres et transmise à ses successeurs (les papes).

<sup>22</sup> Voir par exemple SCHWEITZER Louis (ed.), *Le dialogue catholiques-évangéliques, Débats et documents*, Edifac/Excelsis, 2002 ; NISUS Alain, "Le catholicisme serait mieux compris s'il était appréhendé comme un organisme vivant dans l'histoire", *Fac-Reflexion* n° 51-52, 2000 ; KLENG Dominik, BECKSEIN Günther, PARZANY Ulrich (ed.), *Lieber Bruder in Rom! Ein evangelischer Brief an den Papst*, München 2011 et RAEDEL Christoph (Ed.), *Mitarbeiter der Wahrheit. Christuszeugnis und Relativismuskritik bei Joseph Ratzinger/Benedikt XVI. aus evangelischer Sicht*, Giessen-Basel/Göttingen 2013

<sup>23</sup> *Idea* (4.9.2014) p1ss.

<sup>24</sup> Voir ci-dessus, note 18.

la transsubstantiation, la question du purgatoire et l'ecclésiologie.<sup>25</sup> Dans le cadre de ce document qui porte sur la relation évangéliques – catholiques, nous reviendrons en particulier sur les différences ecclésiologiques.

---

<sup>25</sup> Voir par exemple Louis SCHWEITZER (dir.), *Le dialogue catholiques-évangéliques*, op. cit.

### III. Fondements bibliques pour les relations œcuméniques avec l'Eglise catholique

L'exégèse biblique montre que l'unité est l'un des marqueurs de l'œuvre de Jésus-Christ. Les considérations qui suivent sont particulièrement valables pour toute collaboration impliquant le Réseau évangélique suisse et ses membres et organes. Cette troisième partie donnera un survol de la compréhension, du sens et des conditions de l'unité chrétienne selon le Nouveau Testament.

#### 1. L'unité comme caractéristique essentielle de l'Eglise de Jésus-Christ

D'après notre compréhension du Nouveau Testament, *l'unité* est une caractéristique essentielle de l'Eglise de Jésus-Christ. Cette unité est déjà acquise en Jésus-Christ. Car l'Eglise qu'il a rachetée au prix de la croix est *un corps*, dont il est *la tête* (Romains 12,4s ; Ephésiens 4,4 le plus souvent) et elle est aussi présentée comme étant *sa fiancée* (Apocalypse 19,7). C'est pour cela que le symbole de Nicée affirme croire « *en l'Eglise, une, sainte, catholique et apostolique* ». Il est nécessaire de souligner que cette Eglise unie se caractérise par les éléments suivants :

- a) L'unité de l'Eglise, corps du Christ, est une unité *spirituelle*, parce qu'elle est l'œuvre du *Saint Esprit* (Ephésiens 4,1-6).
- b) L'unité de cette Eglise est en bonne partie *invisible*, parce que l'action de l'Esprit dans le cœur des hommes a lieu dans le secret : le cœur humain et la foi qui s'y développe ne sont pas directement visibles pour l'œil humain.
- c) L'unité spirituelle et invisible du corps de Jésus est *indestructible* parce que l'œuvre que Christ a accomplie et sa victoire contre la séparation ne peuvent être détruits (Matthieu 16,18)

Il en découle que Jésus a eu soin, dans son immense amour, de s'assurer, malgré les nombreuses séparations, que l'unité de son corps invisible persiste et qu'elle perdure jusqu'à son retour. Au-delà de toutes les séparations visibles des Eglises, il y a une unité cachée de tous ceux qui croient en Jésus, qui sont remplis par le Saint Esprit et baptisés au nom du Dieu trinitaire.

Cette réalité peut apporter une certaine consolation : Dieu a mis des bornes à la désunion de ses enfants et s'est assuré que l'unité profonde et spirituelle des croyants perdure et l'emporte.

Mais cette réalité doit aussi nous attrister : elle nous rappelle à quel point les séparations et les schismes de la chrétienté vont contre sa volonté et l'œuvre de l'Esprit Saint vu que celui-ci (et avec lui le Père et le Fils) veut que l'unité cachée du corps spirituel du Christ soit visible pour le monde.

## 2. L'unité visible de l'Eglise de Jésus-Christ en tant que volonté du Dieu trinitaire

Le Nouveau Testament tout entier témoigne de ce que le Dieu trinitaire ne désire pas seulement que les chrétiens d'origines juives et païennes forment une entité *invisible*, mais qu'il souhaite aussi une *unité* qui se manifeste de manière visible ! Ceci ressort de quantité de passages du Nouveau Testament (Eph 2,12-22; Jean 13,35; 17,20-23; 1 Cor 12,24). Pour ne citer qu'un exemple, Jésus souligne : « *Tout le monde reconnaîtra que vous êtes mes disciples à l'amour que vous aurez les uns pour les autres* » (Jean 13,35). Ce verset montre que l'amour des disciples de Jésus doit être visible au point que même pour le monde non chrétien (« *tous les hommes* ») il soit évident que cet amour est la marque des disciples de Jésus. La désignation de l'Eglise comme « *lumière du monde* » et la comparaison avec la « *ville bâtie sur une montagne* » (Mt 5,14) montrent que l'unité d'amour des disciples est appelée à être visible aux yeux de l'humanité !

Que Dieu ne se satisfasse pas de la seule unité invisible de son Eglise aux yeux des hommes a des raisons évidentes. En voilà trois :

- a) L'action du Saint Esprit, d'après le Nouveau Testament, vise à *produire des effets dans le monde réel* : ainsi, la foi est appelée à porter le fruit (visible) de l'Esprit et les œuvres (visibles) de l'amour (Gal 5,22-26).
- b) L'unité visible de l'Eglise sert à *rendre crédible l'Evangile*, alors que la désunion visible des chrétiens obscurcit l'Evangile (Jean 17,20-23)
- c) L'unité visible de l'Eglise doit refléter *l'amour du Dieu trinitaire* (Jean 17,20-23), qui lie le Père, le Fils et le Saint Esprit en une unité parfaite.

Que Dieu veuille l'unité visible de son Eglise ne signifie pas pour autant que les chrétiens doivent à tout prix essayer de l'obtenir. Une unité humaine construite sans Dieu, ou forcée, ne serait certainement pas l'unité que Dieu veut. L'unité visible de l'Eglise voulue par Dieu est bien plutôt liée à certaines conditions données par la Bible et sans lesquelles l'unité ne peut-être que distordue.



### 3. Les conditions selon la Bible d'une unité visible de l'Eglise

#### 3.1 Unité dans la vérité

L'unité visible voulue par Dieu est fondée dans la *vérité* qui se trouve dans la personne du Christ (Jean 14,6) et qui nous a été donnée par l'Évangile de Jésus-Christ, auquel nous avons accès dans l'Ancien et le Nouveau Testament. L'Évangile de Jésus-Christ est donc l'étalon indispensable pour distinguer la vraie de la fausse unité des chrétiens. Nos efforts pour l'unité doivent donc s'appuyer sur la vérité de l'Évangile. L'unité voulue par Dieu dépend totalement de la vérité de l'Évangile à laquelle la Bible rend témoignage. Il fait montre du Saint Esprit comme « *Esprit de vérité* » (Jean 16,3) dans son contenu et ses conséquences. L'unité visible de l'Eglise nécessite l'unité dans les vérités fondamentales telles qu'affirmées par l'Évangile (voir aussi Galates 1) !

#### 3.2 Unité dans l'amour

L'unité visible voulue par Dieu a son fondement dans l'amour du Christ. La tolérance, la politesse ou la gentillesse ne sont pas des fondements suffisants de l'unité voulue par Dieu pour son Eglise. Vu que l'Eglise est une communauté d'amour selon le Nouveau testament (Jean 13,35 ; 17,20-23; 2 Cor 5,14), son unité selon Dieu ne peut être fondée que dans une imitation de l'amour inter-trinitaire ! Cet amour du Dieu trinitaire s'est révélé sur la croix du Christ comme un amour sacrificiel, et a ainsi fourni à la chrétienté la norme de comportement la plus élevée pensable. Cet amour est déversé dans le cœur des croyants (Romains 5,5b) et est appelé à se manifester dans leur vie (Jean 13,35). Entre les personnes au bénéfice de cet amour – les croyants, les relations doivent donc être empreintes de ce marqueur ! Seul cet amour désintéressé et prêt à se donner est capable d'ouvrir les portes d'un vrai *œcuménisme*, c'est à dire capable de générer ou de conserver l'unité même lorsque les circonstances deviennent plus dures. Cet amour ne dépend pas de l'établissement préalable d'une unité doctrinale. On a jusqu'à présent sous-estimé l'amour de Christ comme base indispensable à l'unité spirituelle. Le Cardinal Kasper a constaté à juste titre, lors de la troisième rencontre œcuménique européenne à Sibiu (2007), que « *[n]ous ne nous aimons encore pas assez.* »<sup>26</sup>

#### 3.3 Unité et liberté

L'unité visible voulue par Dieu se fonde finalement sur la liberté de l'Esprit. L'Esprit Saint est un esprit de liberté (2 Cor. 3,17). *C'est pour cela que toutes les tentatives qui cherchent par la force et la menace de la force à créer une unité ont été et sont un échec.* Elles reflètent des entreprises humaines qui ne placent pas Dieu au centre et qui créent beaucoup de souffrances. Ce fut le cas lorsque l'Eglise catholique romaine s'imposait au Moyen-Âge, mais aussi lorsque les anabaptistes furent persécutées par les Eglises du temps de la Réforme. L'union forcée des Eglises réformées évangéliques au sein de l'« Eglise évangélique allemande » (DEK) à l'époque du national-socialisme ou l'unification forcée par les communistes chinois des Eglises protestantes dans le « Mouvement patriotique protes-

<sup>26</sup> Cardinal Walter KASPER, *La lumière du Christ et l'Eglise*, Sibiu, 2007, 4.

tant triplement autonome de Chine » (1951) en sont d'autres exemples. De telles unions forcées font face à de sérieux problèmes théologiques vu qu'elles doivent leur existence à une volonté imposée, voire autoritaire, qui nie la liberté de conscience et qui est à l'opposé du vrai amour.

Face à une telle unité forcée, on ne peut que dire qu'il vaut mieux une séparation honnête qu'une « unité » forcée, dans la négation de la vérité ! Une unité forcée ne peut être qu'une unité extérieure (organisationnelle-institutionnelle). En allant contre la liberté individuelle, une telle unité ne reflètera pas une réalité spirituelle, elle ne pourra pas être la face visible d'une réalité plus profonde qui naîtrait dans les cœurs des croyants.

### 3.4 Compréhension commune de l'Eglise chrétienne et de son unité

Etant donné qu'il en va ici de l'unité des chrétiens et des Eglises, il est fondamental pour une bonne collaboration que les chrétiens et les Eglises concernées puissent aussi communiquer ouvertement sur leurs relations dans le cadre de l'unité chrétienne. Pour une collaboration de type « œcuménique », il semble nécessaire :

- Que les personnes concernées, à titre personnel, se considèrent et se reconnaissent mutuellement comme chrétiens.
- Que les communautés concernées se considèrent et se reconnaissent les unes les autres comme Eglises chrétiennes.

D'autres points de doctrine peuvent rester ouverts ou continuer à être l'objet d'interprétation différentes (Ex : baptême, compréhension de la Sainte Cène, ordination des femmes, compréhension du baptême dans l'Esprit etc.). Mais la reconnaissance mutuelle comme chrétiens et comme Eglise chrétienne forme la base d'une collaboration respectueuse et d'égal à égal.

Ce dernier point – se considérer d'égal à égal – continue malheureusement à être refusé aux autres Eglises chrétiennes par l'Eglise catholique, à cause de son ecclésiologie (voir partie IV). Les Eglises et les communautés issues de la Réforme du XVI<sup>ème</sup> siècle ne peuvent pas, selon les catholiques, être appelées « Eglises » au sens propre. Certains éléments leur feraient défaut (*defectus*) pour être pleinement considérées comme telles. Cela peut être blessant et peut représenter un obstacle à une collaboration apaisée, ce dont il faut aussi savoir tenir compte dans le cadre de projets communs.

## IV. La compréhension que les catholiques ont d'eux-mêmes (ecclésiologie)

Malgré les progrès importants et bienvenus dans les discussions entre évangéliques et catholiques, il reste en effet un obstacle considérable : il s'agit de la façon dont l'Eglise catholique romaine interprète son propre rôle. Sa compréhension d'elle-même comme l'Eglise

véritable est un obstacle à une compréhension commune de l'unité des chrétiens et de l'*œcuménisme*, et conduit à des buts différents lors de collaborations.

## 1. Une compréhension différente de l'Eglise

Malgré la déclaration d'intention du concile de Vatican II, l'Eglise catholique – à la différence des Eglises issues de la Réforme –, se considère comme seule et unique Eglise et se suffit à elle-même dans l'Eglise du Christ (ou plus exactement selon elle : L'Eglise du Christ subsiste dans l'Eglise catholique).<sup>27</sup> Cette compréhension de l'Eglise reste un obstacle majeur et conduit à d'autres difficultés, notamment sur la question des sacrements (et avec cela par exemple la reconnaissance du baptême ou de la communion eucharistique) et des magistères (y compris celui du Pape). Comment cette compréhension de l'Eglise se présente-t-elle concrètement depuis le concile de Vatican II ?

a) L'Alliance évangélique italienne a relevé en 1999 que, dans sa théologie, l'Eglise catholique se voyait comme l'« *extension de l'incarnation du Fils de Dieu* »<sup>28</sup>. L'Eglise n'est pas simplement un rassemblement de ceux qui croient en Christ, mais le lieu visible où Dieu se révèle lui-même. L'Eglise même devient alors « *en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain.* »<sup>29</sup>. Cela a des conséquences considérables. L'Eglise catholique se considère comme étant le « *Corps du Christ* » rendu visible dans ce monde. Une telle compréhension de l'Eglise explique pourquoi la théologie catholique romaine...

- n'accorde pas autant de poids à la tragédie que représente le péché ;
- tend à une vision optimiste des capacités humaines,
- « *entrevoit le salut comme un processus au cours duquel la nature humaine est rendue plus parfaite,* »
- et ... considère « *le rôle de l'Eglise comme médiateur entre l'homme et Dieu* »<sup>30</sup>.

b) Pourtant, le concile de Vatican II n'a-t-il pas modifié l'ecclésiologie catholique ? Comme indiqué plus haut, l'Eglise catholique, lors du concile de Vatican II a considérablement fait évoluer sa vision de l'Eglise en ce que...

- le salut n'est plus actif uniquement et *exclusivement* par la médiation de l'Eglise catholique romaine,
- dorénavant, elle reconnaît que l'Esprit du Christ agit également dans les « Eglises sœurs » et que Christ se sert aussi des frères et sœurs séparés et de leurs communautés comme de moyens de salut.

<sup>27</sup> *Dominus Iesus*, 16

<sup>28</sup> *Déclaration de Padoue*, 1999, publié par l'Istituto di Formazione Evangelica e Documentazione (IFED) et l'Alliance évangélique italienne – du point de la philosophie, cette conception provient du concept de « nature et grâce » de Thomas d'Aquin. Voir aussi les nombreux articles de BOLOGNESI Pietro, théologien et Directeur de l'Institut de Théologie Evangélique (I.F.E.D.) à Padoue (Italie), et DE CHIRICO Leonardo. *Evangelical Theological Perspectives on post-Vatican II Roman Catholicism*, Religions and Discourse 19, Peter Lang Verlag, 2004..

<sup>29</sup> *Lumen Gentium* 1.

<sup>30</sup> *Déclaration de Padoue*, 1999, Nr. 2.

Selon ses propres déclarations, l'Église catholique « *n'a pas voulu changer et n'a de fait pas changé la doctrine en question, mais a bien plutôt entendu la développer, la formuler de manière plus adéquate et en approfondir l'intelligence* ». <sup>31</sup> Comment comprendre cela ? Il s'agit d'une réponse à certaines fausses interprétations au sujet du processus de dialogue œcuménique initié par l'Église catholique suite à Vatican II. La Congrégation pour la doctrine de la foi dans sa réponse de 2007 <sup>32</sup> rappelle les fondamentaux de son ecclésiologie :

- L'Église du Christ subsiste dans l'Église catholique. Cela signifie que l'Église catholique est la seule Église qui de manière continue est présente depuis le début (conduite par les successeurs de Pierre et les évêques) et la seule dans laquelle persistent tous les éléments introduits par le Christ, maintenant et dans le futur. L'utilisation de l'expression « *subsiste dans* » déclare en plus « *la pleine identité de l'Église du Christ avec l'Église catholique* » <sup>33</sup>. (aux questions 2 et 3)
- Le fait que l'on ne dise plus que « *l'Église catholique est l'Église du Christ* », mais qu'elle « *subsiste dans* », signale « *qu'en dehors de ses structures, on trouve "de nombreux éléments de sanctification et de vérité", " qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Église du Christ, appelant par eux-mêmes l'unité catholique." En conséquence, ces Églises et Communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique.* » (question 3)
- A celles que l'on appelle les Églises orientales, l'appellation d'Église est reconnue parce que malgré la séparation (soit la non-reconnaissance de la tête visible, l'évêque de Rome / Le pape) elles possèdent de « *vrais sacrements* ». D'un point de vue catholique, elles sont des Églises sœurs des Églises particulières catholiques. Comme ces Églises persistent dans la séparation (de l'Église catholique romaine), la plénitude de la catholicité propre à l'Église reste entravée. (à la question 4)
- Les communautés issues de la Réforme du XVI<sup>ème</sup> siècle ne peuvent pas, selon la doctrine catholique, être appelées Églises dans le sens propre du terme. Ce sont des frères et sœurs et communautés séparées. Ils ont peut-être la Parole de Dieu, la vie dans la grâce, la foi, l'espérance et l'amour et les autres dons de l'Esprit Saint mais leurs communautés souffrent de déficiences importantes (*defectus*). « *Parce que, selon la doctrine catholique, ces Communautés n'ont pas la succession apostolique dans le sacrement de l'ordre. Il leur manque dès lors un élément essentiel constitutif de l'Église. Ces Communautés ecclésiales, qui n'ont pas conservé l'authentique et intégrale*

---

<sup>31</sup> « Réponses à des questions concernant certains aspects de la doctrine de l'Église » 2007. Ces réponses ont été formulées par la Congrégation pour la doctrine de la foi, approuvées et confirmées par le Pape et publiées. Voir :

[http://www.vatican.va/roman\\_curia/congregations/cfaith/documents/rc\\_con\\_cfaith\\_doc\\_20070629\\_responsa-quaestiones\\_fr.html](http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/cfaith/documents/rc_con_cfaith_doc_20070629_responsa-quaestiones_fr.html)

<sup>32</sup> Voir annexe III.

<sup>33</sup> Voir annexe III.

*réalité du Mystère eucharistique, surtout par la suite de l'absence de sacerdoce ministériel, ne peuvent être appelées " Eglises " au sens propre selon la doctrine catholique. » (à la question 5)*

Les évangéliques ne partagent bien sûr pas le point de vue de cette ecclésiologie catholique romaine. Le rapport le plus récent sur le dialogue évangélique/catholique romain sur ce thème au cours de l'année 2002<sup>34</sup> le reflète également.

## 2. Une compréhension différente de l'unité

De la compréhension de ce qu'est l'Eglise selon l'interprétation de l'Eglise catholique romaine découle logiquement des approches différentes de l'unité chrétienne et de l'*œcuménisme*.

- Pour l'Eglise catholique, l'unité et l'*œcuménisme* vis-à-vis des chrétiens évangéliques signifie la recherche de la « *pleine communion* » dans l'Eglise catholique, avec les frères et les sœurs séparés et avec lesquels il n'existe pour l'instant qu'une communion imparfaite.
- Etant donné que seule l'Eglise catholique est Eglise au plein sens du terme, cela signifie pour les relations avec les autres chrétiens que même si l'Eglise catholique possède la plénitude des moyens de salut, la division des chrétiens est un obstacle qui empêche la plénitude de catholicité. Elle reconnaît néanmoins que ce qui est accompli par la grâce de l'Esprit Saint chez « *nos frères séparés* » peut contribuer à son édification (*Unitatis redintegratio*, 4). Elle considère que la plénitude de l'Eglise catholique est déjà actuelle, mais qu'elle doit aussi augmenter à la fois chez les frères et les sœurs séparés, mais également avec ses propres fils et filles qui sont soumis au péché, jusqu'à ce que le peuple de Dieu tout entier atteigne joyeux la totale plénitude de la gloire éternelle dans la Jérusalem céleste (*Unitatis redintegratio*, 3).<sup>35</sup>

Dans la conception catholique, l'Eglise catholique romaine se situe donc au centre de tout effort d'*œcuménisme* à cause de la plénitude de ses moyens de salut et de sa catholicité. Elle estime que c'est en elle que le Dieu trinitaire est pleinement présent en tant qu'incarnation du corps du Christ.

## 3. La compréhension catholique de l'unité et du retour dans le giron de l'Eglise catholique

Depuis le concile de Vatican II, l'Eglise catholique recherche beaucoup plus activement les relations avec toutes les Eglises étant donné que la « catholicité » (Unité et complétude) qui, selon elle, lui a été confiée et provient d'elle, doit être étendue au plus grand nombre de chrétiens possible. Selon ses termes « *[t]out cela, s'il est accompli avec prudence et pa-*

<sup>34</sup> Le passage important pour notre discussion se trouve plus bas dans l'annexe II

Note : Il s'agit d'un rapport rédigé par les représentants officiels de deux instances. Le rapport montre l'état de la discussion en 2003, mais ne constitue pas une position conjointe officiellement autorisée.

<sup>35</sup> Commentaire sur les réponses aux questions concernant la doctrine de l'Eglise (voir note 27).

*tience par les fidèles de l'Église catholique sous la vigilance de leurs pasteurs, contribue au progrès de la justice et de la vérité, de la concorde et de la collaboration, de l'amour fraternel et de l'union. Par cette voie, peu à peu, après avoir surmonté les obstacles qui empêchent la parfaite communion ecclésiale, se trouveront rassemblés par une célébration eucharistique unique, dans l'unité d'une seule et unique Église, tous les chrétiens. Cette unité, le Christ l'a accordée à son Église dès le commencement. Nous croyons qu'elle subsiste de façon inadmissible dans l'Église catholique et nous espérons qu'elle s'accroîtra de jour en jour jusqu'à la consommation des siècles. Il est évident que l'œuvre de préparation et de réconciliation des personnes individuelles qui désirent la pleine communion avec l'Église catholique, se distingue, par sa nature, de l'entreprise.»<sup>36</sup> Si cette ouverture nouvelle est à saluer, la vision consistant à ramener tous les chrétiens dans son giron reste un obstacle important. Dans ce contexte, il s'agit de continuer à chercher et à approfondir le dialogue et les discussions avec l'Église catholique pour clarifier cette question centrale. Dans la pratique, si cette ecclésiologie reflète la position officielle de l'Église catholique romaine, il convient de préciser qu'elle ne reflète pas nécessairement le point de vue des catholiques que nous sommes appelés à côtoyer localement.*

## V. Conséquences et recommandations pratiques

Cette dernière partie vise à esquisser les conséquences pratiques de ce qui précède du point de vue du RES et de ses membres – les conséquences générales pour les relations avec les Églises chrétiennes et le cas particulier de la relation à l'Église catholique romaine.

### 1. Collaboration dans l'unité et la différence selon la compréhension du RES

Les différentes ecclésiologies empêchent aujourd'hui une union institutionnelle des Églises chrétiennes. Mais les collaborations au sein de plateformes locales – y compris au sein de sections locales du RES - ne nécessitent pas le même niveau d'accord.

Les chrétiens catholiques qui adhèrent aux documents de base du RES peuvent déjà – ce n'est pas nouveau – adhérer au RES à titre individuel s'ils le souhaitent. Cela peut constituer une première étape vers une collaboration plus étroite et encourager l'échange et le dialogue. Actuellement, l'adhésion de chrétiens catholiques au RES est très rare, pour ne pas dire inexistante. En revanche, un certain nombre de chrétiens membres d'Églises réformées sont membres, à titre individuel, du RES.

### 2. Développer et soigner les relations locales avec les catholiques

Sur un plan local, le RES recommande à ses membres de rechercher la collaboration et d'entretenir de bonnes relations avec toutes les Églises chrétiennes. Des contacts person-

---

<sup>36</sup> *Unitates redintegratio* 4.

nels et un comportement aimable devraient aller de soi. Il est souhaitable de chercher à établir des relations de confiance et d'amour fraternel et de développer ces liens. La confiance et l'amour fraternel pourront alors se consolider dans une attitude de respect mutuel des différences, sachant que les points de frictions peuvent être assumés avec patience et humilité.

Quant à la question de savoir dans quelle mesure de telles relations peuvent induire une prière, des actions ou des projets communs, il appartient aux responsables locaux et aux fédérations d'Eglises, selon la situation à laquelle ils font face, d'en décider.

### 3. La primauté de l'unité spirituelle (intérieure) sur l'unité institutionnelle (extérieure)

Une unité extérieure, visible et institutionnelle doit avant tout pouvoir s'appuyer sur une unité « intérieure », une unité « des cœurs », une unité dans l'Esprit Saint (unité spirituelle), sans quoi elle devient une simple manifestation extérieure d'une unité qui n'a pas de réalité vécue. L'action de l'Esprit Saint doit toujours avoir la priorité sur nos initiatives et institutions humaines. Ce qui est primordial, c'est que la paix du Christ qui offre l'unité et que l'Esprit de vérité qui donne la liberté règnent, afin que le Père soit glorifié.

Sur la question de l'adhésion de paroisses catholiques au RES ou à ses sections locales :

- Les sections locales du RES peuvent offrir la possibilité aux paroisses locales catholiques d'avoir un statut d'hôte au sein de la section, leur permettant ainsi de participer et de coopérer dans le cadre des rencontres de la section, des événements du Réseau évangélique ainsi que lors des échanges et dialogues. La même chose est aussi possible pour les paroisses réformées.
- Pour ce qui concerne les membres individuels, le Réseau évangélique suisse accueille les chrétiens de toutes confessions chrétiennes en mesure d'adhérer à ses documents de base. Il en va autrement des membres collectifs, et en particulier des Eglises. En effet, ses statuts prévoient explicitement que seules « *les paroisses ou Eglises de professants* » peuvent devenir membres du RES. Au vu de l'identité et de la vocation du RES consistant à représenter les unions d'Eglises, Eglises, œuvres et personnes, qui se reconnaissent dans une identité et une confession de foi évangélique et à leur offrir une plateforme commune, et compte tenu du fait que dans ce contexte, le RES est aussi la fédération des unions d'Eglises évangéliques romandes, l'adhésion de paroisses réformées ou catholiques au RES (à l'échelle romande) ou dans le cadre de ses sections locales n'est pas envisageable.

## 4. Possibilités de collaborations

Le pourquoi et le comment d'une collaboration entre, d'une part, une Eglise évangélique, une fédération cantonale ou une section locale du RES et, d'autre part, d'autres Eglises chrétiennes, dépendent beaucoup de la situation locale. Celle-ci peut être très différente selon le contexte. Deux attitudes nous semblent fondamentalement à éviter : une peur viscérale du rapprochement ou au contraire, l'exercice d'une pression pour le rapprochement, là où la situation n'est pas mûre pour un tel processus. Malgré les impératifs du Nouveau Testament nous invitant à donner corps à l'unité déjà établie en Jésus-Christ et en dépit des éléments qui nous rapprochent, il ne faut jamais en venir à exercer des pressions qui l'emporteraient sur les questions de conscience et les convictions personnelles, spirituelles et théologiques de chacun. Si ces conditions sont réunies, un « témoignage commun » est possible.

### a) Participation à de l'événementiel local et à des institutions

Dans les endroits et régions où il existe des opportunités de prendre la parole publiquement dans un tournus avec d'autres Eglises (par exemple par une présence dans les médias, lors d'évènements, dans les EMS, etc.) il est souhaitable d'en faire usage de concert. Les Eglises catholiques, réformées et évangéliques devraient ici être en mesure de coopérer.

### b) Témoignage commun rendu à la société – collaboration ponctuelle

On peut s'engager ensemble dans des actions humanitaires et sociales, locales ou régionales. Par exemple : distribution de repas, bourse aux vêtements, logements d'appoint, prévention et aide face aux addictions, conseils et assistance pour les familles et les femmes enceintes, travail dans les rues, aide aux séniors, soutien aux chômeurs etc.

Les actions publiques (par exemple pour les chrétiens persécutés, distribution de Bibles, sensibilisation à des sujets éthiques) ont aussi un plus grand impact lorsque les chrétiens se présentent tous ensemble.

### c) Méditations en commun, réunions de prières, cultes, saintes cènes

Faire l'expérience de la présence du Christ chez l'autre, dans des cadres privés, lors de prières, de cultes ou d'évènements publics, offre une occasion de se prendre les uns les autres au sérieux malgré toutes les différences et d'apprendre à s'apprécier. Il n'est plus là question de ne se concentrer que sur ce qui nous a séparés durant des siècles, mais au contraire, de mettre en avant ce que nous avons en commun, c'est-à-dire Jésus-Christ, le Dieu qui s'incarne. Une participation occasionnelle au culte / messe d'autres Eglises dans le cadre



d'une solidarité familiale et de l'entretien de l'amitié devrait aussi être considérée comme normale.

Une participation commune à la Sainte Cène et l'Eucharistie sont l'objet d'approches différentes parmi les membres du RES. La participation est laissée au libre jugement et à la conscience de chacun.

#### **d) Évangélisation commune <sup>37</sup>**

Le document *Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux – Recommandations de conduite*, cosigné en 2011 par le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le Conseil œcuménique des Eglises et l'Alliance évangélique mondiale, met en évidence le souci commun des Eglises pour la mission et représente une aide lors de discussions inter-Eglises au sujet de l'évangélisation.

Une évangélisation menée en commun nécessite d'avoir une compréhension et une proclamation commune de l'Évangile biblique.

Les chrétiens évangéliques regrettent parfois de ne pas trouver dans les proclamations catholiques, le fait que le salut obtenu une fois pour toutes sur la croix en Jésus est suffisant et que l'accès à celui-ci se fait par la foi seule, sans la nécessité d'aucun autre moyen de salut. À l'inverse, les chrétiens catholiques estiment parfois, sans remettre en cause la valeur de leur prédication, qu'il manque certains éléments aux évangéliques. Ils soulignent spécialement la nécessité de vivre l'Évangile dans le cadre sacramentel de l'Église (catholique) et de reconnaître l'autorité de son magistère.

Une évangélisation menée en commun sera difficile à envisager aussi longtemps que l'un considérera qu'il y a de sérieuses déficiences dans la compréhension que l'autre a de l'Évangile. Selon la situation locale, certaines formes d'évangélisation commune sont possibles si l'on se met d'accord sur certaines questions pratiques permettant à chacun de présenter son point de vue sur les grands thèmes de la foi. Cela peut être le cas par exemple dans le cadre de soirées de découverte de la foi chrétienne menées conjointement.

---

<sup>37</sup> Les déclarations à ce sujet se trouvent dans les documents des dialogues officiels avec l'Église catholique au paragraphe 7.2 g) de „Le dialogue catholique romain – évangélique sur la mission (1977-1984)”, dans le *Manifeste de Manille*, 1992, paragraphe 9 et de manière plus détaillée, dans la partie 2 de *Eglise, évangélisation, et les liens de la Koinonia*.

## 5. Appellation en cas d'apparitions publiques communes

Pour certaines des unions d'Eglises, communautés locales, fédérations cantonales ou sections locales du RES, une collaboration régulière avec l'Eglise catholique romaine est déjà une réalité. Certaines sections locales ont pu être amenées à se poser la question d'un élargissement et d'un changement d'identité et d'appellation, particulièrement en Suisse allemande. Le Réseau évangélique suisse recommande de conserver l'identité et l'appellation actuelles.

- La vocation du Réseau évangélique suisse consiste à offrir une plateforme commune aux unions d'Eglises, Eglises locales, œuvres, personnes, qui se reconnaissent dans une identité et une confession de foi évangélique. L'appellation « Réseau évangélique » rend visible cette partie du christianisme en Suisse romande.
- Là où une collaboration locale entre les différentes Eglises chrétiennes se vit, le RES recommande de rendre visible cette unité d'une autre manière. Une collaboration permanente ou ponctuelle peut être communiquée par une phrase telle que « organisé par le Réseau évangélique X et la paroisse catholique Y ».

## Annexe I

### Les Eglises évangéliques et catholiques depuis le concile Vatican II

Aperçu des étapes majeures du dialogue entre les Eglises issues de la Réforme et l'Eglise catholique romaine depuis Vatican II.

- 1962-65 Deuxième Concile de Vatican (Vatican II)
- 1964 *Ecclesiam suam* – Lettre encyclique du Pape Paul VI.
- 1966 Congrès pour la mission de Berlin (catholique)
- 1972 Rapport „L’Evangile et l’Eglise“ (Rapport de Malte de la Commission internationale catholique-luthérienne)
- 1974 Congrès International sur l’Evangelisation Mondiale (évangélique)  
cf. Déclaration de Lausanne
- 1975 *Evangelii Nuntiandi* – exhortation apostolique par le Pape Paul VI.
- 1977-1984 Dialogue Évangélique - Catholique romain sur la mission (*The Evangelical-Roman Catholic Dialogue on Mission* (voir sous 1985 pour le rapport))
- 1980 Septième assemblée générale de l’Alliance évangélique mondiale (*World Evangelical Fellowship* - WEF) à Hoddesdon (UK)  
Le mot de salutation de la part de deux observateurs catholiques prenant part à l’assemblée déclenche un débat de fond sur les relations avec l’Eglise catholique – Le WEF charge un groupe de travail de faire une étude sur l’Eglise catholique romaine, voir 1986
- 1983 „*La justification par la foi.*“ Rapport du dialogue luthérien-catholique aux Etats-Unis
- 1984 – 1988 Entretiens entre le Conseil pontifical pour la Promotion de l’Unité des Chrétiens (CPPUC) et l’Alliance baptiste mondiale (cf. rapport publié en 1990)
- 1986 Étude „*Lehrverurteilungen – kirchentrennend?*“ du Ökumenischen Arbeitskreises evangelische und katholischer Theologen in Deutschland
- 1986 L’Alliance évangélique mondiale publie "A Contemporary Evangelical Perspective on Roman Catholicism" (publié dans: *Evangelical Review of Theology* 10, 1986, 343-364 et 11, 1987, 78-94; SCHROTENBOER Paul (Ed.), *Roman Catholicism. A Contemporary Evangelical Perspective*, Baker, Grand Rapids, 1988)  
Le Conseil Pontifical pour la Promotion de l’Unité des Chrétiens (CPPUC) regrette que les sujets centraux de l’Ecriture, de la tradition et de la compréhension de l’Eglise ne soient pas suffisamment abordés - il a été mutuellement décidé de maintenir un échange théologique (cf. (1988) 1993-2002)
- 1985 „*The Evangelical-Roman Catholic Dialogue on Mission*“ (ERCDOM) – Publication du rapport suite au dialogue de 1977 – 1984. Cf. STOTT John et MEEKING Basil, Ed., *The Evangelical-Roman Catholic Dialogue on Mission 1977-1984*, Eerdmans et Exeter, Paternoster, Grand Rapids, 1986
- 1988 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l’Unité des Chrétiens (CPPUC) : Discussions à Jerusalem à propos de la publication de 1986 (voir ci-dessus)

- 1990 Rapport des entretiens entre le Conseil pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) et l'Alliance baptiste mondiale : *Le mandat de témoigner le Christ dans le monde d'aujourd'hui*
- 1990 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) : Pré-consultation à Budapest, Hongrie
- 1990 „*The Church Local and Universal*” – Groupe de travail de l'Eglise catholique et du Conseil œcuménique des Eglises (COE)
- 1992 Comité mixte baptiste/ catholique en France, *Rendre témoignage au Christ*, Paris, Cerf,
- 1993-2002 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) - Consultation en 1993 à Venise à propos de la "Justification, Ecritures et tradition" - cf. *Evangelical Review of Theology* 21/2, 1997
- 1994 Rapport de la troisième phase du dialogue international luthérien/catholique: *Eglise et justification : la compréhension de l'Eglise à la lumière de la doctrine de la justification*, 1994
- 1994 Evangelicals and Catholics Together (ECT): initiative indépendante aux USA existant depuis 1992, elle publie „*Evangelicals and Catholics Together. The Christian Mission in the Third Millennium*”, COLSON Charles et NEUHAUS Richard (Ed.), *Evangelicals and Catholics Together. Towards a Common Mission*, Word, Dallas, 1995
- 1995 *Ut unum sint* – Encyclique du Pape Jean-Paul II.
- 1997 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) - Consultation à Tantur, Jerusalem à propos de "La nature et la mission de l'Eglise" - cf. *Evangelical Review of Theology* 23/1, 1999
- 1997 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un texte théologique intitulé: "*The Gift of Salvation*" (ECT II) – cf. *Christianity Today*, 8 décembre 1997, 34
- 1999 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) - Consultation à Williams Bay, Wisconsin, USA
- 1999 "*The Gospel of Jesus Christ. An Evangelical Celebration*" – dans le contexte des efforts d'unité aux Etats-Unis, publié par *The Committee on Evangelical Unity in the Gospel* – cf. *Christianity Today*, 14 juin 1999, 51-56
- 1999 *Déclaration de Padoue*, 1999, publié par l'Istituto di Formazione Evangelica e Documentazione (IFED) et l'Alliance évangélique italienne. Cf. Leonardo DE CHIRICO. *Evangelical Theological Perspectives on post-Vatican II Roman Catholicism*, Religions and Discourse 19, Peter Lang Verlag, 2004
- 1999 „*Déclaration conjointe sur la justification par la foi*" de la Fédération Luthérienne Mondiale et de l'Eglise catholique du 11 juin 1999. Le Conseil méthodiste mondial (2006) et la Communion mondiale des Eglises réformées (2017) signeront également le document par la suite.
- 2001 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) - Consultation à Mundelein, Illinois, USA

- 2001 La Conférence des Eglises européennes et le Conseil des Conférences épiscopales catholiques d'Europe (CCEE) publie la „*Charta Oecumenica*” – Cette charte n’a aucun caractère officiel d’enseignement dogmatique ou canonique par la loi
- 2001 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un nouveau texte théologique: “*Your Word is Truth*”
- 2002 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC) - Consultation à Swanswick, Angleterre – Publication de „*Church, Evangelization, and the Bonds of Koinonia – A Report of the International Consultation between the Catholic Church and the World Evangelical Alliance (1993-2002)*”
- 2002 Padoue (suite): Prise de position de l'Istituto di Formazione Evangelica e Documentazione (IFED), sur les documents ECT « The Gift of Salvation » (1997) et « Your Word is Truth » (2001)
- 2003 La direction l'Eglise évangélique luthérienne unie d'Allemagne publie „*Ökumene nach lutherischem Verständnis*”
- 2003 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un nouveau texte théologique: “*The Communion of Saints*”
- 2003 Rapport du dialogue international entre l’Eglise catholique et la Conférence mennonite mondiale (1998 – 2003), *Appelés ensemble à faire œuvre de paix*
- 2005 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un nouveau texte théologique: “*The Call to Holiness*”
- 2006 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un nouveau texte théologique: “*That They may have Life*” – cf. *Christianity Today*, 10 octobre 2006
- 2006 « Regards sur le protestantisme évangélique en France. Conversations évangéliques-catholiques », *Documents Episcopaux*, n° 8, 2006.
- 2006 Comité mixte baptiste-catholique en France, *Du baptême à l'Eglise. Accords et divergences actuels*, Paris, Cerf/Bayard/Fleurus-Mame
- 2006 Deuxième cycle d’entretiens entre le Conseil pontifical pour la Promotion de l’Unité des Chrétiens (CPPUC) et l’Alliance baptiste mondiale
- 2009 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un nouveau texte théologique: „*Do Whatever He Tells You: The Blessed Virgin Mary in Christian Faith and Live*”
- 2009-2015 Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l'Unité des Chrétiens (CPPUC): Début d’un nouveau cycle de consultations (2009-2015). 26 juillet – 1 août 2009 au Brésil
- 2011 2006-2011: *Le témoignage chrétien dans un monde multireligieux – Recommandations de conduite*, cosigné par le Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux, le Conseil œcuménique des Eglises et l’Alliance évangélique mondiale
- 2012 Evangelicals and Catholics Together (ECT) publie un nouveau texte théologique: “*In Defense of Religious Freedom*”

- 2015 Evangelicals and Catholics Together (ECT) prévoit un nouveau texte sur le sujet „Mariage“
- 2014 L’Eglise évangélique en Allemagne (EKD) publie, en vue du Jubilé de la Réforme luthérienne, *Rechtfertigung und Freiheit. 500 Jahre Reformation 2017*
- 2015 Dialogue entre l’Alliance évangélique mondiale et Conseil Pontifical pour la Promotion de l’Unité des Chrétiens (CPPUC) : 31 août – 3 septembre au Canada
- 2016 Le pape François se rend à Lund (Suède) pour la commémoration des 500 ans de la Réforme luthérienne et exprime sa gratitude pour la contribution de la Réforme dans l’histoire de l’Eglise. Une déclaration commune est signée avec la Fédération luthérienne mondiale.

Autres ouvrages ou articles de référence :

« Le catholicisme romain : une approche évangélique », *Vivre* 8-9 (2000), 10-14, et *Fac-Réflexion* 51-52 (2002/2-3), 44-49.

BLOCHER Henri, « L’unité chrétienne selon la Bible », *Théologie Evangelique* 9, 3, 2010, pp. 217-232

DUPUIS Jacques, *Vers une théologie chrétienne du pluralisme religieux*, coll. « Cogitatio fidei » n°200, Paris, Cerf, 1997

DE CHIRICO Leonardo, *Evangelical Theological Perspectives on Post-Vatican II Roman Catholicism*, Berne, Peter Lang, 2003.

SCHWEITZER Louis (ed.), *Le dialogue catholiques-évangéliques, Débats et documents*, Edifac/Excelsis, 2002 ;

SUBILIA Vittorio, *Le nouveau visage du catholicisme. Une appréciation réformée du concile Vatican II*, collection œcuménique n°6, Genève, Labor et Fides, 1968

L’ensemble des documents officiels impliquant l’Eglise catholique romaine sont disponibles sur : <http://w2.vatican.va/content/vatican/fr.html>

## Annexe II

### Consultation internationale entre l'Église catholique et l'Alliance évangélique mondiale

Extraits du document :

EGLISE, EVANGÉLISATION ET LES LIENS DE LA *KOINONIA* - Rapport de la Consultation internationale entre l'Église catholique et l'Alliance évangélique mondiale (1993 – 2003)

-----

(...)

#### B. NOS COMPRÉHENSIONS RESPECTIVES DE L'EGLISE ET DES AUTRES CHRÉTIENS

##### 1. *Développements récents*

(10) Lors du Concile Vatican II, les catholiques ont défini leur propre compréhension de la nature de l'Église et leurs relations avec les autres chrétiens. Dans les récentes décennies, les évangéliques ont eux aussi exploré ce domaine au cours d'importantes conférences sur le thème des missions. Il est utile d'exposer les vues des deux communautés avant d'en indiquer les implications pour une compréhension mutuelle.

(11) Le Concile Vatican II a représenté un développement dans l'auto-compréhension ecclésiologique de l'Église catholique. Au lieu de postuler simplement son identité avec l'Église du Christ, *Lumen gentium* enseigne que «l'Église du Christ ... subsiste dans l'Église catholique» (LG 8) [3]. D'autre part, le mouvement évangélique doit sa forme caractéristique moderne à l'influence des *revivals* des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles (précédés par le piétisme et le puritanisme): ces *revivals* ont dépassé les frontières confessionnelles et en ont relativisé l'importance. Du côté catholique, la reconnaissance de l'appartenance des «autres» à Christ se traduit par l'accent mis sur les éléments et les dons authentiquement chrétiens présents dans leurs communautés, et du côté évangélique par la reconnaissance de la présence, parmi les catholiques, de vrais croyants animés par l'Esprit du Christ.

##### 2. *Vues catholiques*

(12) Le Concile Vatican II, dans la Constitution sur l'Église (*Lumen gentium*), parle des liens entre les catholiques et les autres chrétiens dans les termes suivants:

L'unique Église du Christ ... constituée et organisée en ce monde comme une communauté, subsiste dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui, encore que, hors de cet ensemble, on trouve plusieurs éléments de sanctification et de vérité (LG 8).

Avec ceux qui, baptisés, s'honorent du nom de chrétiens, mais ne professent pas intégralement la foi ou ne conservent pas l'unité de la communion avec le successeur de Pierre, l'Église se sait unie par de multiples rapports. Beaucoup, en effet, vénèrent la sainte Écriture comme norme de foi et de vie; ils manifestent aussi un authentique zèle religieux, croient avec amour en Dieu le Père tout-puissant et dans le Christ, Fils de Dieu et Sauveur ...

À cela s'ajoute ... une union réelle dans l'Esprit Saint, car l'Esprit agit également en eux par ses dons et ses grâces, avec sa puissance sanctificatrice ; et il a donné à certains d'entre eux une vertu qui les a fortifiés jusqu'à l'effusion de leur sang (LG 15).

(13) Dans le *Décret sur l'œcuménisme (Unitatis redintegratio)*, le Concile Vatican II met le concept d'éléments ecclésiaux en corrélation avec celui de *koinonia*. Le Décret illustre la perspective catholique de la pleine communion. Il affirme que l'Esprit Saint « réalise cette admirable communion des fidèles et les unit tous si intimement dans le Christ, qu'il est le Principe de l'unité de l'Eglise » (UR 2). Il poursuit en disant que l'Esprit réalise et perfectionne cette admirable union au moyen de la fidèle prédication de l'Évangile, l'administration des sacrements et le gouvernement pastoral dans l'amour (cf. UR 2).

(14) Dans le paragraphe suivant, le Décret sur l'œcuménisme précise les relations avec les autres communautés et aborde la notion de « communion imparfaite », si essentielle dans les relations actuelles entre les Églises. Le Décret déclare que certains chrétiens se trouvent séparés de la pleine communion avec l'Église catholique mais restent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec elle parce que « parmi les éléments ... plusieurs et même beaucoup, et de grande valeur, peuvent exister en dehors des limites visibles de l'Église catholique : la Parole de Dieu écrite, la vie de la grâce, la foi, l'espérance et la charité, d'autres dons intérieurs du Saint Esprit et d'autres éléments visibles » (UR 3).

(15) Dans une section successive du *Décret sur l'œcuménisme*, la même notion de communion imparfaite est appliquée spécifiquement aux communautés protestantes. Le Concile parle ici de la foi dans la Sainte-Trinité et de la confession de Jésus-Christ comme Dieu et Seigneur, unique Médiateur entre Dieu et les hommes (cf. UR 20). Il continue en évoquant l'amour et la vénération pour l'Écriture sainte, affirmant que « les Paroles divines sont ... des instruments insignes entre les mains puissantes de Dieu pour obtenir cette unité que le Sauveur offre à tous les hommes » (UR 21). Le baptême, conféré valablement, « est le lien sacramentel d'unité existant entre ceux qui ont été régénérés par lui ... Le baptême, de soi, n'est que le commencement et le point de départ, car il tend intégralement à l'acquisition de la plénitude de la vie dans le Christ » (UR 22). Le Pape Jean-Paul II réaffirme la doctrine du Concile Vatican II sur les « éléments de sanctification et de vérité » présents dans les autres Communautés chrétiennes et sur « la communion qui existe, bien qu'imparfaitement, entre elles et l'Église » (UUS 11).

(16) Tous ces facteurs confèrent un caractère concret à l'emploi du concept de *koinonia* par les catholiques romains. Ils précisent que les éléments ecclésiaux en question trouvent leur expression dans des actes de foi, d'espérance et de charité. Le degré de communion ne peut pas se mesurer seulement par des moyens extérieurs et visibles, car la communion dépend de la réalité de la vie dans l'Esprit.

### 3. Vues évangéliques

(17) De la même façon, les évangéliques font ressortir que le lien le plus important est la vie de l'Esprit qui découle de l'union avec le Christ. Ce lien se crée lorsque l'Évangile est reçu dans la foi et qu'il est à la base de l'expression visible de l'unité, ou *koinonia*, de tous les chrétiens. Pour les évangéliques, la visibilité de l'Église est subordonnée à cette vérité première. *L'Évangile de Jésus-Christ : une célébration évangélique* professe :

Tous les chrétiens sont appelés à l'unité dans l'amour et à l'unité dans la vérité. En tant qu'évangéliques dont le nom lui-même dérive de l'Évangile, nous célébrons cette éminente bonne nouvelle de l'œuvre salvifique de Dieu en Jésus-Christ comme l'authentique lien d'unité chrétienne, aussi bien entre Églises et confessions organisées



que parmi les nombreuses initiatives transconfessionnelles créées en coopération par des chrétiens.

La Bible affirme que tous ceux qui ont réellement mis leur confiance en Christ et en son Evangile sont fils et filles de Dieu par la grâce, et sont donc nos frères et sœurs en Christ. [4]

Comme l'observe la *Convention de Lausanne* de 1974:

L'évangélisation du monde exige que toute l'Eglise apporte l'Evangile dans sa totalité au monde entier. L'Eglise est au centre même du dessein de Dieu pour l'univers, elle est le moyen choisi par lui pour répandre l'Evangile. Mais une Eglise qui prêche la Croix doit porter elle-même la marque de la Croix. Elle fait obstacle à l'évangélisation lorsqu'elle trahit l'Evangile, lorsqu'il lui manque la foi vivante en Dieu, l'amour véritable pour les hommes ou l'honnêteté scrupuleuse en toutes choses. L'Eglise est la communauté du peuple de Dieu plutôt qu'une institution, et elle ne doit être assimilée à aucune culture particulière, à aucun système politique ou social, à aucune idéologie humaine (*Jn* 17, 18; 20, 21; *Mt* 28, 19-20; *Ac* 1, 8; 20,27; *Ep* 1, 9, 10; 3, 9-11; *Ga* 6, 14, 17; 2 *Co* 6, 3, 4; 2 *Tm* 2,19-21; *Ph* 1,27) (*Lausanne* 6).

Les évangéliques adhèrent à la doctrine réformée de « l'Eglise invisible » (bien qu'avec une variété de degrés d'accentuation), sans minimiser l'importance de l'Eglise visible, comme l'implique la *Déclaration d'Amsterdam* :

L'Eglise une et universelle est une famille transnationale, transculturelle, transconfessionnelle et multiethnique appartenant à la maison de la foi. Au sens le plus large, l'Eglise comprend tous ceux qui sont sauvés dans toutes les époques, car l'unique corps du Christ s'étend aussi bien à travers le temps qu'à travers l'espace. Dans notre monde, l'Eglise devient visible dans toutes les congrégations locales réunies pour accomplir ensemble ce que fait l'Eglise conformément à l'Ecriture (*Amsterdam* 9).

(18) Les évangéliques (de même que les catholiques) soutiennent qu'il est souhaitable, dans l'activité ecclésiale, d'utiliser des critères disciplinaires et doctrinaux pour exprimer l'unité que nous avons en Christ. « La discipline ecclésiale, basée sur la Bible et guidée par l'Esprit Saint est essentielle pour le bien et pour l'administration du peuple de Dieu » [5]. Dans un monde et dans des Eglises dépréciés par les insuffisances humaines, la discipline ecclésiale peut exiger de restreindre certaines formes concrètes de communauté, même dans les cas où les contrevenants aux enseignements apostoliques sont cependant acceptés comme frères ou sœurs (cf. 2 *Th* 3, 14-15). Cette norme s'applique aux déviations dans tous les domaines de la vie, dans la profession de foi comme dans le comportement, qui ne peuvent d'ailleurs être séparés. Certains évangéliques affirment que les possibilités concrètes de communion dépendent du degré d'entente sur le témoignage apostolique tel qu'il est transmis dans le Nouveau Testament.

(19) Les *Déclarations de Manille* décrivent les comportements qui en découlent pour les évangéliques aujourd'hui:

Quand nous parlons de « l'Eglise tout entière », nous n'avons pas la prétention d'identifier l'Eglise universelle à la communauté évangélique mondiale : nous sommes conscients que beaucoup d'Eglises n'appartiennent pas au mouvement évangélique. À l'égard des Eglises catholique et orthodoxe, les évangéliques ont des attitudes différentes. Certains d'entre eux prient, dialoguent, étudient l'Ecriture et travaillent avec ces Eglises. D'autres s'opposent vigoureusement à toute forme de dialogue ou de coopération. Tous sont conscients que de sérieuses différences théologiques subsistent entre nous. Le cas échéant, et aussi long-

temps que la vérité biblique n'est pas compromise, une coopération est envisageable dans des domaines comme la traduction de la Bible, l'étude de questions théologiques et éthiques contemporaines, le travail social et l'action politique. Nous tenons cependant à affirmer que l'évangélisation en commun exige une commune adhésion à l'Évangile biblique (*Manille 9*).

#### 4. Quels éléments de l'Église chacun de nous reconnaît-il dans l'autre ?

(20) Catholiques et évangéliques, nous avons en commun l'Écriture sainte [6] et la conviction qu'elle est inspirée par l'Esprit Saint. Nous affirmons le rôle du Christ comme unique médiateur, son incarnation, sa mort et sa résurrection pour notre salut. Nous affirmons ensemble notre foi en un Dieu trin, Père, Fils et Esprit-Saint. Nous pouvons les uns et les autres réciter la Prière du Seigneur et confesser le credo des apôtres et celui de Nicée [7]. Nous affirmons l'appel de l'Évangile à la conversion et à une vie disciplinée dans la grâce de Jésus-Christ, et la promesse finale d'une récompense éternelle. Nous reconnaissons que les chrétiens ont une responsabilité dans le service et la promotion de la justice dans le monde. Nous partageons l'espérance du retour du Christ comme juge et rédempteur, pour l'accomplissement de notre salut. Nous pouvons commémorer ensemble ceux qui ont porté témoignage par leur sang à cette foi commune et nous célébrons à présent la pleine communion devant notre divin Sauveur.

(21) Un des résultats de la coopération et du dialogue interecclésiaux a été une meilleure appréciation mutuelle entre chrétiens séparés. (Une évolution graduelle vers une reconnaissance accrue du statut ecclésial des autres communautés chrétiennes caractérise les développements modernes et actuels). Pendant des siècles, sous une forte influence des polémiques et des guerres de religion, l'identification de la vraie Église et l'incorporation dans celle-ci étaient considérées de façon simpliste comme un « tout ou rien ». Soit on appartenait à la vraie Église, soit à une fausse institution ou à une secte. Ou bien on était membre de l'Église au plein sens du terme, ou bien on était en dehors de l'Église et privé de tout espoir de salut. Cependant, la conscience d'une complexité spirituelle n'était pas totalement réprimée. L'Église catholique continuait de considérer valide le baptême administré par des hérétiques et reconnaissait en outre le « baptême de désir ». Les réformateurs du seizième siècle ne niaient pas la présence d'éléments de la vraie Église dans le catholicisme. Bien que Luther ait parfois parlé du Pape comme de l'antéchrist, il reconnaissait la présence de vestiges de l'Église dans la Communion romaine. Calvin, à propos de ses adversaires catholiques, a pu écrire: « Ces esprits brouillons se donneront du mal inutilement en voulant parer leur synagogue du titre d'Église ». Il reconnaît toutefois des traces (*vestigia*), des restes (*reliquias*), des marques (*symbola*) et des signes (*signa*) de l'Église sous la papauté; les Églises de la Communion romaine peuvent être qualifiées d'Églises « dans la mesure où le Seigneur préserve en elles de manière admirable des restes de son peuple, bien que ceux-ci soient malheureusement séparés et dispersés ». Et l'on trouvait les premiers partisans de la tolérance religieuse dans des groupes extrêmement différents entre eux, appartenant à ce qui est souvent qualifié de « Réforme radicale ». Bien que les anabaptistes aient été cruellement persécutés de tous côtés, Calvin a prononcé un jugement nuancé sur leur doctrine; ils ont bénéficié plus tard de la protection d'un prélat tel que le Prince évêque de Bâle.

#### 5. Un défi commun

(22) Dans cette section, avec l'aide de l'Esprit de Dieu, nous avons pris conscience de la *koinonia* avec la vie de la Trinité dont jouissent nos deux communautés. Nous estimons donc qu'il incombe à toutes les deux de passer de cette condition particulière d'union avec la vie de la Trinité à une union vécue entre nous. À cet effet, nous devons prendre les mesures qui, à partir de cette redécouverte, nous permettront de créer les liens ecclésiaux qui manifesteront cette unité qui nous est déjà accordée. Si Dieu ne nous a pas traités comme si

nous étions séparés de lui, pourquoi devrions-nous continuer de vivre comme si nous étions séparés les uns des autres?

## C. QUELQUES DIMENSIONS DE L'EGLISE

### 1. *Les origines de l'Eglise*

(23) Évangéliques et catholiques considèrent l'événement de la Pentecôte comme l'origine de l'Eglise de la Nouvelle Alliance (Ac 2). À la Pentecôte, la présence de personnes de toutes les nations est l'image de la mission universelle de l'Eglise. Nous reconnaissons que cette Eglise a pour fondation les prophètes et les apôtres, et que Jésus-Christ en est la pierre maîtresse (Ep2, 20). Nous voyons dans la mission évangélisatrice des apôtres le fondement des Eglises locales. Dans le Nouveau Testament, le ministère des apôtres et l'assemblée du Conseil de Jérusalem étaient au service de la communion des Eglises locales (Ac 15). Soutien réciproque, lettres de recommandation, collectes en faveur d'autres Eglises et hospitalité mutuelle caractérisaient cette communion entre les Eglises. Évangéliques et catholiques reconnaissent l'importance des développements ultérieurs dans la vie de l'Eglise, mais le poids qu'ils leur attribuent et l'appréciation de ces développements sont différents.

### 2. *L'Eglise locale et universelle*

#### a. *Perspectives évangéliques et catholiques*

(24) Pour les évangéliques, « l'Eglise locale » désigne aujourd'hui la congrégation dans un lieu particulier. Pour les catholiques, Eglise « locale » ou « particulière » se réfère à un diocèse, composé d'un certain nombre de paroisses avec, au centre, un évêque assisté de ses prêtres et d'autres ministres de la pastorale des fidèles au nom de l'Évangile.

(25) Les catholiques voient l'œuvre de l'Esprit Saint dans plusieurs développements significatifs de l'Eglise primitive. Il s'agit, entre autres, de la reconnaissance des évêques comme successeurs des apôtres ; de l'émergence du triple ministère, évêque, prêtre et diacre; des éclaircissements de la foi apostolique, en particulier par les conciles œcuméniques et les credo universels; la reconnaissance graduelle de la direction effective de toute l'Eglise par l'évêque de Rome. Dès les premiers temps, l'évêque de Rome jouait un rôle important en encourageant la communion entre les Eglises locales présidées par les évêques, première expression d'une primauté qui s'est développée au cours des siècles. Depuis le Concile Vatican II, l'accent mis sur les relations mutuelles entre les Eglises locales et l'Eglise de Rome a été plus marqué.

(26) De leur côté, les évangéliques se trouvent en grande majorité dans les Eglises protestantes et pentecôtistes qui, en général, mettaient l'accent principalement sur les congrégations locales : le lieu où la Parole de Dieu est proclamée, où les sacrements sont administrés et où le peuple de Dieu est rassemblé. Les évangéliques sont insérés dans une variété de structures ecclésiales. Les Eglises originaires de la Réforme « magistérielle » (p.ex. les Eglises luthériennes et réformées), de même que les Eglises anglicanes et méthodistes, ont un sens très marqué de l'universalité de l'Eglise dans le temps et dans l'espace, mais dans l'accomplissement de leurs fonctions elles mettent l'accent sur la communauté régionale ou nationale et, par exemple, elles attribuent de l'importance aux synodes régionaux et nationaux. Presque toutes les autres Eglises ont adopté le congrégationalisme qui concentre la responsabilité dans la communauté locale. Celle-ci est l'incarnation concrète de la *koinonia* de l'Esprit. Elle est le lieu de la vie spirituelle, de l'édification mutuelle par la diversité des dons, et de la formation au service dans le monde. Les Eglises libres manifestent la solidarité par des alliances ou des organisations internationales, confessionnelles ou interconfessionnelles. Les anabaptistes, en particulier, ont cultivé une forte tradition de vie

communautaire; une discipline vigilante fait de leur assemblée une famille de foi étroitement unie. Tout au long de l'histoire, ces Eglises ont dû lutter contre les tendances scissionnistes et, dans le contexte de la sécularisation, contre les influences funestes de l'individualisme. La *Convention de Lausanne* reconnaît franchement: «Nous confessons que notre témoignage a été parfois déprécié par notre individualisme coupable et par une dispersion inutile. Nous nous engageons à rechercher une unité plus profonde dans la vérité, l'adoration, la sainteté et la mission» (*Lausanne* 7).

(27) Alors que l'ecclésiologie catholique réserve certaines fonctions sacramentelles aux évêques, dont on reconnaît qu'ils ont reçu la plénitude du sacrement de l'ordre, la plupart des Eglises évangéliques concentrent la fonction directive plus spécifiquement dans le ministère du «pasteur», dont le rôle est considéré comme étant celui de l'*episkopos/presbyteros* de l'époque du Nouveau Testament. (Le pasteur peut très bien être «l'ancien qui enseigne» en association avec les «anciens qui exercent la présidence» de l'Eglise ou de la paroisse, *1 Tm* 5, 17). D'autres évangéliques, même parmi quelques Eglises libres, ont des ministères de vigilance distincts, mais la différence est minime: l'évêque ou surintendant s'occupe de tâches administratives, mais on ne lui reconnaît pas de rôle sacramentel particulier, ce concept étant étranger à l'interprétation évangélique du ministère.

(28) Chez les évangéliques, la communauté universelle se concrétise de manière caractéristique au moyen de réseaux lâches, formés d'associations mondiales (parmi lesquelles l'A.E.M. peut à juste titre revendiquer la plus large représentativité) et d'organisations para-ecclésiales (telles que la Fraternité internationale des étudiants évangéliques). Ces organismes constituent des canaux de communication et des instruments de coopération très utiles.

(29) Du côté catholique, le Concile Vatican II a de nouveau souligné l'importance capitale de l'Eglise locale (diocèse) comme le lieu où la Parole est annoncée et où les sacrements sont administrés. L'Eglise se manifeste le plus distinctement lorsque les fidèles sont rassemblés auprès de l'autel sous la présidence de l'évêque entouré des autres membres du clergé (cf. *SC* 41; et aussi *LG* 26). À chaque célébration de l'eucharistie l'unité de toute l'Eglise est indiquée par l'officiant qui exprime l'union avec l'évêque local, avec les autres évêques et en particulier avec l'évêque de Rome en tant que centre de toute la communion [8]. Les évêques réunis en conférences nationales et régionales sont chargés de représenter leurs Eglises particulières. Les catholiques parlent de l'Eglise universelle, ainsi que de l'Eglise régionale, comme d'une communion d'Eglises particulières sous la direction de leurs évêques respectifs et en communion avec l'évêque de Rome. Ils reconnaissent toutefois que l'Eglise du Christ ne s'identifie pas exclusivement avec l'Eglise catholique (cf. *LG* 8).

#### b. *Convergences et différences entre catholiques et évangéliques*

(30) Sans éliminer en aucune façon les différences avec le protestantisme évangélique, ces récents développements dans l'ecclésiologie catholique facilitent la compréhension mutuelle. Au niveau national et régional, les Conférences épiscopales catholiques et les Synodes des Eglises catholiques orientales ont la possibilité de dialoguer avec les Eglises, les alliances et les organisations évangéliques nationales et régionales. En outre, les évêques diocésains peuvent établir des rapports avec leurs homologues évangéliques régionaux, même si ceux-ci ne sont pas des évêques. Il existe une certaine convergence entre le nouvel accent mis sur l'Eglise locale du côté catholique et sur la communauté mondiale du côté évangélique.

(31) Les catholiques parlent de réciprocité entre l'Eglise universelle et l'Eglise particulière, mais ils ne considèrent pas l'Eglise universelle comme une fédération d'Eglises locales. Dans un sens spécifique, ils peuvent admettre la priorité de l'Eglise locale, dans les termes

du Concile Vatican II: «C'est dans toutes ces Eglises particulières et par elles qu'est constituée l'Eglise catholique, une et unique» (LG 23). Mais pour éviter tout malentendu, le Concile affirme également que chaque Eglise particulière est «formée à l'image de l'Eglise universelle» (*ibid.*). Le témoignage biblique, interprété par la théologie catholique, indique que l'Eglise est née comme une seule et unique communauté, dans laquelle les personnes sont incorporées par la foi et le baptême [9].

(32) Pour les évangéliques l'Eglise a été créée par la Parole (*creatura verbi*). La Parole est révélée en Christ inscrite dans l'Ecriture et reçue par l'écoute. La Parole fait naître la foi et une communauté de foi, une Eglise visible, dans le temps et dans l'espace. Mais quant à la distinction entre croyants et non-croyants dans l'Eglise visible, le jugement final appartient à Dieu. Dieu connaît les siens: «Ici dans le monde, l'Eglise devient visible dans toutes les Communautés locales qui se réunissent pour accomplir communautairement ce que, selon les Ecritures, l'Eglise est appelée à accomplir. Le Christ est la tête de l'Eglise. Tous ceux qui sont personnellement unis au Christ par la foi appartiennent à ce corps et sont unis par l'Esprit à tous les autres véritables croyants en Jésus» (*Amsterdam 9*).

(33) Les évangéliques, comme les catholiques, reconnaissent la valeur de la communion universelle, mais en raison de présupposés théologiques différents et d'interprétations divergentes de certains passages bibliques, ils ont une autre idée des relations entre l'Eglise universelle et les Eglises locales. Par «Eglise universelle» les évangéliques entendent tous ceux qui, partout et en tout temps, croient en Christ et mettent en lui leur confiance dans le salut. «Tous» inclut les croyants catholiques. Les évangéliques ont adopté la distinction de Luther entre Eglise invisible et Eglise visible. Ils affirment la réalité de l'Eglise universelle dont le lien d'unité, l'Esprit du Christ, est invisible (*Ep 4, 3-4*); ils mettent l'accent sur l'incorporation par «la seule foi», une foi par laquelle tous participent au don de l'Esprit (*Ga 3, 2*). Toutefois, le Christ a également voulu que soient fondées des Eglises visibles dans lesquelles les personnes sont incorporées par le baptême (par eau). Bien qu'étant d'abord locales, ces congrégations peuvent chercher à s'unir en fédérations et en alliances comme moyens d'expression de l'universalité de la nature et de la mission de l'Eglise.

(34) Les manifestations structurelles et organisationnelles visibles de l'Eglise sont déterminées par les situations historiques particulières et elles peuvent changer. Aux yeux de la plupart des évangéliques, la Bible ne propose aucun modèle rigide pour l'organisation de l'Eglise en tout temps et en tout lieu. Ils trouvent dans le Nouveau Testament une grande variété de modèles pour le ministère et l'ordre ecclésial. Ainsi, diversement de l'ecclésiologie catholique, les évangéliques affirment qu'il existe une variété de formes d'ordre ecclésial, mais que ces différences n'empêchent ni la communion avec l'Eglise invisible ni l'appartenance à celle-ci.

(35) La plupart des évangéliques reconnaissent que l'Eglise universelle, n'étant pas une institution visible, se manifeste concrètement dans les Eglises visibles en des temps et des lieux déterminés et par les liens qu'elles entretiennent entre elles au niveau local. Ils reconnaissent que la concordance entre Eglises visibles et Eglise invisible n'est pas parfaite. Par exemple, il peut y avoir des «faux frères» (*Ga 2, 4*) qui ne sont pas «des nôtres» (*1 Jn 2, 19*). Alors que le rapport entre le baptême et l'appartenance à l'Eglise visible et invisible varie chez les évangéliques, ces différences n'empêchent pas la communion ni la collaboration. Le Christ a doté les communautés visibles d'institutions, de façon à pouvoir se bâtir et accomplir leur mission dans le monde.

### 3. L'amalgame du personnel et de l'institutionnel dans la koinonia

#### a. Une communauté ordonnée de personnes

(36) Évangéliques et catholiques identifient dans le témoignage du Nouveau Testament une communauté ordonnée de personnes partageant une foi et une mission communes, ayant reçu des apôtres une direction, sous le Christ (1 Co 11-14; Rm 12; Ep 4). Nous reconnaissons qu'il existe des ministères différenciés décrits dans les épîtres (1 P 5; 1 Tm 3; Tt), auxquels nous attribuons toutefois des valeurs différentes et dont nous jugeons différemment la continuité dans l'Eglise contemporaine. Cependant, nous affirmons tous que l'ordre et la discipline forment le cadre de la communion ecclésiale (1 Co 14, 33, 40).

(37) Le concept d'Eglise comme communion est le résultat d'un retour à une veine riche en matériel biblique et patristique. Il a également été influencé par des approches plus personnalistes du monde moderne, contre des formes excessives d'institutionnalisme et d'individualisme. Les sociologues ont longtemps fait la distinction entre société et communauté. Dans l'ecclésiologie du début du vingtième siècle, cette distinction a donné naissance à un dualisme entre une Eglise de la loi et une Eglise de l'amour. Pie XII, dans son encyclique sur le Corps Mystique, affirmait que cette opposition n'existe pas dans l'Eglise, celle-ci étant à la fois une union mystique et une société organisée [10].

#### b. Vues catholiques

(38) Dans la Constitution sur l'Eglise, le Concile Vatican II suit essentiellement la doctrine de Pie XII en cette matière. L'Eglise est présentée comme une seule réalité complexe («*unam realitatem complexam*» [LG 8]), à la fois visible et invisible, mystique et hiérarchique. Mais pour le Concile, la dimension visible est utile pour la dimension invisible de l'Eglise. L'Eglise est divinement dotée de doctrines, de sacrements et de ministères, dans le but de créer une communion surnaturelle de vie, d'amour et de vérité parmi ses fidèles, et d'en être le signe (cf. LG 14, 18, 20, 21). Le Concile présente l'Eglise comme étant elle-même un sacrement (LG 1).

(39) La démarche du Concile Vatican II vers une ecclésiologie plus collégiale montre une plus grande accentuation de l'aspect personnel. Alors que Vatican I parlait de la juridiction exercée par le pape sur les autres évêques de la communion catholique, Vatican II précise cette doctrine du passé en disant que les évêques doivent être en «*communio hiérarchique*» avec le pape afin d'exercer leur pouvoir magistériel et pastoral envers leurs troupeaux (cf. LG 22; CD 5). Le concept de «*communio hiérarchique*» n'écarte pas l'aspect juridique mais il requiert un exercice de gouvernement par le dialogue et le consensus plutôt que par le commandement.

#### c. Vues évangéliques

(40) En général, pour les évangéliques, l'Eglise est avant tout une communauté de personnes et seulement en second lieu une institution. Abraham Kuyper, par exemple, déclare: L'Eglise «*n'est pas une agence salvifique qui procure la grâce comme un médicament, ni un ordre mystique qui agirait de façon magique sur les laïcs. Elle n'est rien d'autre que des personnes croyantes et confessantes*» [11]. La *Convention de Lausanne* de 1974 affirme: «*L'Eglise est la communauté du peuple de Dieu plutôt qu'une institution; elle ne doit être assimilée à aucune culture particulière, à aucun système politique ou social, à aucune idéologie humaine*» (*Lausanne* 6). Toutefois, la plupart des évangéliques maintiennent catégoriquement l'exigence d'ordre et de discipline et soulignent la dimension institutionnelle de la vie ecclésiale.

#### d. Quelques observations communes

(41) Catholiques et évangéliques constatent une convergence dans la compréhension de la manière dont l'ordre et la discipline sont utiles à la *koinonia* de l'Eglise. Les catholiques ont

commencé à remettre l'accent sur l'importance de l'aspect personnel dans la compréhension de l'Eglise. Les évangéliques montrent une appréciation croissante des expressions d'unité visible dans la vie de l'Eglise en dehors des limites de leur propre confession. Une telle convergence dans notre entendement de la *koinonia* biblique est encourageante en vue de la poursuite du dialogue.

#### D. PRÉPARER UN AVENIR DIFFÉRENT

(42) Il y a donc des différences entre les convictions catholique et évangélique. Toutefois, ces différences ne consistent pas en une simple opposition et elles ont fait l'objet d'un examen fécond au cours de nos conversations. Notre compréhension commune a ouvert des pistes pour un dialogue ultérieur.

(43) En complétant ces réflexions, nous prenons de nouveau conscience des effets de nos divisions sur les personnes que nous voulons aider. Il n'est pas possible d'inverser le cours de l'histoire, mais il est possible de préparer un avenir différent.

(44) Nous sommes conscients de la nécessité d'un esprit de repentir devant Dieu pour n'avoir pas fait suffisamment d'efforts afin de surmonter nos divisions qui sont un scandale pour l'Evangile. Nous prions Dieu de nous accorder un esprit de *metanoia*. Nous devons continuer de faire face et de nous attaquer aux questions qui nous ont séparés. Nous devons également examiner les pratiques qui perpétuent, sans esprit critique, les préjugés du passé.

(45) Ne pourrions-nous pas nous demander si nous sommes suffisamment conscients du degré d'unité que nous partageons déjà? Par exemple, durant la messe, lorsque les catholiques entendent les paroles du canon: «affermiss la foi et la charité de ton Eglise au long de son chemin sur la terre: veille sur ton serviteur le Pape ... notre évêque ... l'ensemble des évêques, les prêtres, les diacres et tout le peuple des rachetés», réalisent-ils que parmi les «rachetés», il y a les chrétiens dont ils sont séparés et auxquels, puisque le Christ les a aussi rachetés, ils sont unis par de profonds liens de vie chrétienne? Et lorsque les évangéliques intercèdent pour la vie, la mission et l'unité de «l'Eglise», réalisent-ils réellement que les catholiques font également partie de cette Eglise?

(46) Dans un esprit d'humilité, nous soumettons nos préoccupations et nos espérances au Seigneur.

[3] La liste des abréviations se trouve à la fin du Rapport.

[4] «A Call to Evangelical Unity: 'The Gospel of Jesus Christ: An Evangelical Celebration'», *Christianity Today* 43:7 (June 14, 1999), pp. 49-56.

[5] «The Chicago Call: An Appeal to Evangelicals» (1977), *Growing Consensus: Church Dialogues in the United States, 1962-1991*, Joseph Burgess and Jeffrey Gros eds. (New York 1995), p. 579.

[6] Nous avons en commun la majorité des livres bibliques, mais le canon catholique inclut également les livres dits «deutéro-canoniques», et que les protestants qualifient d'«apocryphes».

[7] «Confessing the One Faith: An Evangelical Response by the World Evangelical Fellowship Task Force on Ecumenical Issues», *Evangelical Review of Theology* 18 (1994), pp. 34-36.

[8] Ce style d'ecclésiologie montre une vision de l'Eglise universelle comme un réseau d'Eglises locales en communion entre elles. Selon le Synode extraordinaire des évêques de 1985, «l'ecclésiologie de communion est le concept central et fondamental dans les documents du Concile. La *koinonia*-communion, fondée sur la sainte Ecriture, fut tenue en grand honneur dans l'Eglise antique et jusqu'à nos jours dans les Eglises orientales. C'est pourquoi Vatican II s'est attaché à ce que l'Eglise, comme communion, soit plus clairement comprise et plus concrètement traduite dans la vie». [Rapport final, II,C), 1].

[9] La Congrégation pour la Doctrine de la foi, dans sa lettre aux évêques sur *Quelques aspects de l'Eglise conçue comme communion*, souligne la priorité de l'Eglise universelle sur l'Eglise particulière (cf. Origines 22 [25 juin 1992], pp. 108-112). Dans sa présentation de *Lumen gentium* à la Rencontre internationale lors de la réception de Vatican II, le 27 février 2000, le Cardinal Ratzinger a expliqué que la communauté des 120 sur laquelle l'Esprit-Saint est descendu (Ac 2, 1-4) était un renouvellement de la communauté des Douze, qui avait reçu le mandat d'apporter l'Evangile jusqu'aux confins de la terre. Cette communauté était le Nouvel Israël. Cf. JOSEPH RATZINGER, «L'ecclesiologia della Costituzione Lumen gentium», *Il Concilio Vaticano II, Ricerca e attualità alla luce del Giubileo*, Rino Fisichella (éd.), (Milan 2000), pp. 66-81.

[10] PIE XII, Encyclique *Mystici corporis Christi* 79.

[11] ABRAHAM KUYPER, *Het Calvinisme* (Kampen, Kok [1999]), pp. 53-54.



## Annexe III

### Congrégation pour la doctrine de la foi

#### RÉPONSES À DES QUESTIONS CONCERNANT CERTAINS ASPECTS DE LA DOCTRINE SUR L'ÉGLISE

##### Introduction

Avec la Constitution Dogmatique [Lumen gentium](#), les Décrets sur l'œcuménisme (*Unitatis redintegratio*) et les Eglises orientales catholiques (*Orientalium Ecclesiarum*), le Concile Vatican II a contribué de manière décisive au renouveau de l'ecclésiologie catholique. Les Souverains Pontifes ont eux aussi voulu offrir sur ce point des approfondissements et surtout des orientations pratiques : Paul VI avec l'Encyclique [Ecclesiam suam](#) (1964) et Jean-Paul II avec l'Encyclique [Ut unum sint](#) (1995).

Les recherches ultérieures des théologiens, pour toujours mieux élucider les divers aspects de l'ecclésiologie, ont permis l'essor d'une ample littérature sur ce sujet. Il s'agit là de thèmes certainement féconds, mais qui ont aussi exigé des précisions et des explications, notamment dans la Déclaration [Mysterium Ecclesiae](#) (1973), la Lettre aux Évêques de l'Eglise Catholique *Communio notio* (1992) et la Déclaration [Dominus Iesus](#) (2000), toutes publiées par la Congrégation pour la Doctrine de la Foi.

La richesse de la thématique et la nouveauté de nombreuses thèses ne cessent de provoquer la réflexion théologique ; elles donnent lieu à des études parfois non exemptes d'erreurs et d'ambiguïtés qui ont été attentivement examinées par la Congrégation. À la lumière de l'ensemble de la doctrine catholique sur l'Eglise, la Congrégation se propose de préciser ici la signification authentique de certaines expressions ecclésiologiques du Magistère, pour que le débat théologique ne soit pas faussé par des confusions ou des malentendus.

##### QUESTIONS

**Première question : Le Concile Œcuménique Vatican II a-t-il changé la doctrine antérieure sur l'Eglise ?**

**Réponse.** Le Concile n'a pas voulu changer et n'a de fait pas changé la doctrine en question, mais a bien plutôt entendu la développer, la formuler de manière plus adéquate et en approfondir l'intelligence.

Jean XXIII l'avait très clairement affirmé au début du Concile <sup>1</sup>. Paul VI le confirma ensuite <sup>2</sup> ; il s'exprimait ainsi en promulguant la Constitution [Lumen gentium](#) : " Le meilleur commentaire que l'on puisse en faire, semble-t-il, est de dire que vraiment cette promulgation ne change en rien la doctrine traditionnelle. Ce que veut le Christ, nous le voulons aussi. Ce qui était, demeure. Ce que l'Eglise a enseigné pendant des siècles, nous l'enseignons également. Ce qui était jusqu'ici simplement vécu se trouve maintenant exprimé ; ce qui était incertain est éclairci ; ce qui était médité, discuté et en partie controversé, parvient aujourd'hui à une formulation sereine <sup>3</sup>." À plusieurs reprises, les Évêques ont manifesté et adopté le même point de vue <sup>4</sup>.

## Seconde question. Comment doit être comprise l'affirmation selon laquelle l'Eglise du Christ subsiste dans l'Eglise Catholique ?

**Réponse.** Le Christ " a établi sur la terre " une Eglise unique et l'institua comme "assemblée visible et communauté spirituelle <sup>5</sup> " : depuis son origine, elle n'a cessé d'exister au cours de l'histoire et toujours elle existera, et c'est en elle seule que demeurent à jamais tous les éléments institués par le Christ lui-même <sup>6</sup>. " C'est là l'unique Eglise du Christ, que nous confessons dans le symbole une, sainte, catholique et apostolique [...]. Cette Eglise, constituée et organisée en ce monde comme une société, subsiste dans l'Eglise catholique gouvernée par le successeur de Pierre et les évêques en communion avec lui <sup>7</sup>. "

Dans le numéro 8 de la Constitution Dogmatique [\*Lumen gentium\*](#), 'subsister' signifie la perpétuelle continuité historique et la permanence de tous les éléments institués par le Christ dans l'Eglise catholique <sup>8</sup>, dans laquelle on trouve concrètement l'Eglise du Christ sur cette terre.

Selon la doctrine catholique, s'il est correct d'affirmer que l'Eglise du Christ est présente et agissante dans les Eglises et les Communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Eglise catholique, grâce aux éléments de sanctification et de vérité qu'on y trouve <sup>9</sup>, le verbe 'subsister' ne peut être exclusivement attribué qu'à la seule Eglise catholique, étant donné qu'il se réfère à la note d'unité professée dans les symboles de la foi ('Je crois en l'Eglise, une') ; et cette Eglise une 'subsiste' dans l'Eglise catholique <sup>10</sup>.

## Troisième question. Pourquoi utilise-t-on l'expression 'subsiste dans', et non pas tout simplement le verbe 'est' ?

**Réponse.** L'usage de cette expression, qui indique la pleine identité de l'Eglise du Christ avec l'Eglise catholique, ne change en rien la doctrine sur l'Eglise, mais a pour raison d'être de signifier plus clairement qu'en dehors de ses structures, on trouve " de nombreux éléments de sanctification et de vérité ", "qui, appartenant proprement par don de Dieu à l'Eglise du Christ, appellent par eux-mêmes l'unité catholique <sup>11</sup>. "

" En conséquence, ces Eglises et Communautés séparées, bien que nous les croyions victimes de déficiences, ne sont nullement dépourvues de signification et de valeur dans le mystère du salut. L'Esprit du Christ, en effet, ne refuse pas de se servir d'elles comme de moyens de salut dont la force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Eglise catholique <sup>12</sup>. "

## Quatrième question. Pourquoi le Concile Œcuménique Vatican II attribue-t-il le nom " d'Eglise " aux Eglises orientales séparées de la pleine communion avec l'Eglise catholique ?

**Réponse.** Le Concile a voulu assumer l'usage traditionnel de ce nom. " Puisque ces Eglises, bien que séparées, ont de vrais sacrements, surtout en vertu de la succession apostolique : le Sacerdoce et l'Eucharistie, qui les unissent intimement à nous <sup>13</sup> ", elles méritent le titre d'"Eglises particulières et locales <sup>14</sup> ", et sont appelées Eglises sœurs des Eglises particulières catholiques <sup>15</sup>.

"Ainsi donc, par la célébration de l'Eucharistie du Seigneur en chaque Eglise particulière, l'Eglise de Dieu s'édifie et grandit <sup>16</sup>." Cependant, étant donné que la communion avec l'Eglise catholique, dont le Chef visible est l'Évêque de Rome et Successeur de Pierre, n'est pas un complément extérieur à l'Eglise particulière, mais un de ses principes constitutifs internes, la condition d'Eglise particulière dont jouissent ces vénérables Communautés chrétiennes souffre d'une déficience <sup>17</sup>.

Par ailleurs, la plénitude de la catholicité propre à l'Église, gouvernée par le Successeur de Pierre et les Évêques en communion avec lui, est entravée dans sa pleine réalisation historique par la division des chrétiens<sup>18</sup>.

**Cinquième question. Pourquoi les textes du Concile et du Magistère postérieur n'attribuent-ils pas le titre " d'Église " aux Communautés chrétiennes nées de la Réforme du XVI<sup>e</sup> siècle ?**

**Réponse.** Parce que, selon la doctrine catholique, ces Communautés n'ont pas la succession apostolique dans le sacrement de l'ordre. Il leur manque dès lors un élément essentiel constitutif de l'Église. Ces Communautés ecclésiales, qui n'ont pas conservé l'authentique et intégrale réalité du Mystère eucharistique<sup>19</sup>, et surtout, par la suite, de l'absence de sacerdoce ministériel, ne peuvent être appelées " Eglises " au sens propre<sup>20</sup> selon la doctrine catholique.

*Au cours d'une audience accordée au soussigné Cardinal Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI a ratifié et confirmé ces Réponses adoptées par la session ordinaire de cette Congrégation, et en a ordonné la publication.*

*Rome, au siège de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le 29 juin 2007, en la solennité des saints Pierre et Paul, Apôtres.*

**William Cardinal Levada**  
Préfet

**Angelo Amato, S.D.B.**  
Archevêque titulaire de Sila  
Secrétaire

1 JEAN XXIII, *Discours* (11 octobre 1962) : " Le Concile [...] veut transmettre dans son intégrité, sans l'affaiblir ni l'altérer, la doctrine catholique. [...] Ce qui est nécessaire aujourd'hui, c'est l'adhésion de tous, dans un amour renouvelé, dans la paix et la sérénité, à toute la doctrine chrétienne. [...] Il faut que, répondant au vif désir de tous ceux qui sont sincèrement attachés à tout ce qui est chrétien, catholique et apostolique, cette doctrine soit plus largement et hautement connue, que les âmes soient plus profondément imprégnées d'elle, transformées par elle. Il faut que cette doctrine certaine et immuable, qui doit être respectée fidèlement, soit approfondie et présentée de la façon qui répond aux exigences de notre époque. En effet, autre est le dépôt lui-même de la foi, c'est-à-dire les vérités contenues dans notre vénérable doctrine, et autre est la forme sous laquelle ces vérités sont énoncées, en leur conservant toutefois le même sens et la même portée " : AAS 54 [1962] 791-792 ; La Documentation Catholique 59 [1962] 1382-1383.

2 Cf. PAUL VI, *Discours* (29 septembre 1963) : AAS 55 [1963] 847-852.

3 PAUL VI, *Discours* (21 novembre 1964) : AAS 56 [1964] 1009-1010 ; La Documentation Catholique 61 [1964] 1539.

4 Le Concile a voulu exprimer l'identité de l'Église du Christ avec l'Église Catholique. C'est ce qu'on retrouve dans les discussions concernant le Décret *Unitatis redintegratio*. Le schéma du Décret fut proposé en session plénière le 23 septembre 1964 avec une *Relatio* (Act Syn III/II 296-344). Aux *modi* envoyés par les évêques dans les mois suivants, le Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens répondit le 10 novembre 1964 (Act Syn III/VII 11-49). De l'*Expensio modorum* on citera ici quatre textes concernant la première réponse du présent document.

A) [in Nr. 1 (Prooemium) Schema *Decreti* : Act Syn III/II 296, 3-6]

"Pag. 5, lin. 3-6: *Videtur etiam Ecclesiam catholicam inter illas Communiones comprehendi, quod falsum esset.*

*R(espondetur): Hic tantum factum, prout ab omnibus conspicitur, describendum est. Postea clare affirmatur solam Ecclesiam catholicam esse veram Ecclesiam Christi" (Act Syn III/VII 12).*

B) [in Caput I in genere: Act Syn III/II 297-301]

"4 – *Expressius dicatur unam solam esse veram Ecclesiam Christi; hanc esse Catholicam Apostolicam Romanam; omnes debere inquirere, ut eam cognoscant et ingrediantur ad salutem obtinendam...*

*R(espondetur): In toto textu sufficienter effertur, quod postulat. Ex altera parte non est tacendum etiam in aliis communitatibus christianis inveniri veritates revelatas et elementa ecclesialia" (Act Syn III/VII 15). Cf. aussi ibidem n. 5.*

C) [in Caput I in genere: Act Syn III/II 296s]

"5 – *Clarius dicendum esset veram Ecclesiam esse solam Ecclesiam catholicam romanam...*

*R(espondetur): Textus supponit doctrinam in constitutione 'De Ecclesia' expositam, ut pag. 5, lin. 24-25 affirmatur" (Act Syn III/VII 15). La commission qui devait évaluer les amendements au Décret *Unitatis redintegratio*, exprime donc clairement l'identité de l'Eglise du Christ avec l'Eglise catholique, ainsi que son unicité, considérant que cette doctrine est fondée sur la Constitution *Lumen gentium*.*

D) [in Nr. 2 Schema Decreti: Act Syn III/II 297s]

*"Pag. 6, lin. 1-24: Clarius exprimatur unitas Ecclesiae. Non sufficit inculcare, ut in textu fit, unitatem Ecclesiae.*

*R(espondetur): a) Ex toto textu clare apparet identificatio Ecclesiae Christi cum Ecclesia catholica, quamvis, ut oportet, efferantur elementa ecclesialia aliarum communitatum".*

*Pag. 7, lin. 5: "Ecclesia a successoribus Apostolorum cum Petri successore capite gubernata (cf. novum textum ad pag. 6, lin. 33-34) explicite dicitur 'unicus Dei grex' et lin. 13 'una et unica Dei Ecclesia'" (Act Syn III/VII).*

Ces deux expressions se trouvent dans le Décr. *Unitatis redintegratio*, nn. 2.5 et 3.1.

5 Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Const. Dogm. *Lumen gentium*, n. 8.1.

6 Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, DÉCR. *UNITATIS REDINTEGRATIO*, NN. 3.2 ; 3.4 ; 3.5 ; 4.6.

7 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Const. Dogm. *Lumen gentium*, n. 8.2.

8 Cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Décl. *Mysterium Ecclesiae*, n. 1.1 : AAS 65 [1973] 397 ; Décl. *Dominus Iesus*, n. 16.3 : AAS 92 [2000-II] 757-758 ; À propos du livre 'Eglise: charisme et pouvoir' du P. Leonardo Boff : AAS 77 [1985] 758-759.

9 Cf. JEAN-PAUL II, Encycl. *Ut unum sint*, n. 11.3 : AAS 87 [1995-II] 928.

10 Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Const. Dogm. *Lumen Gentium*, n. 8.2.

11 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Const. Dogm. *Lumen Gentium*, n. 8.2.

12 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décr. *Unitatis redintegratio*, n. 3.4.

13 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décr. *Unitatis redintegratio*, n. 15.3 ; CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre *Communionis notio*, n. 17.2 : AAS 85 [1993-II] 848.

14 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décr. *Unitatis redintegratio*, n. 14.1.

15 Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décr. *Unitatis redintegratio*, n. 14.1 ; JEAN-PAUL II, Encycl. *Ut unum sint*, nn. 56s : AAS 87 [1995-II] 954s.

16 CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décr. *Unitatis redintegratio*, n. 15.1.

17 Cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Lettre *Communionis notio*, n. 17.3 : AAS 85 [1993-II] 849.

18 Cf. *Ibidem*.

19 Cf. CONCILE ŒCUMÉNIQUE VATICAN II, Décr. *Unitatis redintegratio*, n. 22.3.

20 Cf. CONGRÉGATION POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, Décl. *Dominus Iesus*, n. 17.2 : AAS 92 [2000-II] 758.